

Étude de faisabilité
d'un mécanisme de financement international
destiné à soutenir les actions des communautés
locales en faveur de la biodiversité agricole

Remerciements

Cette étude est le résultat d'un travail collectif, fruit des réflexions de dizaines de personnes. La principale force d'inspiration est venue des groupes travaillant à la base et qui ont partagé leurs connaissances et leurs visions. J'espère que le message qu'ils m'ont transmis ne sera pas mal interprété et qu'il atteindra des lieux où leurs voix ne sont pas suffisamment entendues.

Ma plus profonde gratitude s'adresse à GRAIN (le Bureau et l'équipe) qui m'a offert un espace amical de réflexion et d'analyse. Mes remerciements vont plus particulièrement au groupe de pilotage qui a recommandé cette étude, composé de Henk Hobbelink, Renée Vélvée et Antonio Onorati, pour leur soutien sans faille tout au long de ce long processus de maturation, ainsi qu'à P.V. Satheesh, Michel Pimbert et Guy Kastler pour leurs conseils et contributions sur certains chapitres.

Tamar Mohr, Pernilla Malmer, Nicole Riveill, Susan Walsh et Pat Mooney ont joué un rôle crucial en me permettant de rencontrer différents types d'organismes de financement, en Europe et en Amérique du Nord. Je les remercie de m'avoir aidé à mieux comprendre les forces en jeu dans leur région.

Pendant la période où je conduisais cette recherche, ma sœur, Caroline Brac de la Perrière menait de son côté une étude pour la création d'une fondation méditerranéenne pour les droits des femmes. Je la remercie de m'avoir permis de participer au comité de pilotage de ce fonds, source d'inspiration et de conseils utiles.

Cette étude de faisabilité a pu être réalisée grâce au soutien du Fonds néerlandais pour la biodiversité et de Swedbio. Je suis reconnaissant à Willy Douma, Gigi Manicad, et Pernilla Malmer pour leur aide dans cette recherche.

Robert Ali Brac de la Perrière (Août 2007)

Résumé

Les communautés locales, les organisations communautaires locales (CBOs) et les mouvements sociaux qui s'engagent dans la gestion locale de la biodiversité agricole sont souvent confrontés à des difficultés d'accès aux financements pour soutenir leurs actions. Cette étude vise à mieux comprendre ces difficultés et à identifier les moyens possibles de les surmonter.¹

La première partie de cette étude présente un aperçu du travail qui est entrepris actuellement pour défendre et développer l'agrobiodiversité sur le terrain, ainsi que les visions d'un grand nombre d'organisations et de mouvements concernant l'accès aux financements.

Sont ensuite passées en revue les tendances actuelles du financement dans le domaine de l'appui à la biodiversité agricole, une description des différents acteurs impliqués et une présentation d'un certain nombre d'initiatives, qui pourraient servir d'exemples de ce qu'il faudrait faire pour mieux soutenir les groupes qui travaillent à la protection de l'agrobiodiversité au niveau local.

La seconde partie examine plusieurs mesures pouvant contribuer à répondre aux difficultés d'accès aux financements que rencontrent les organisations communautaires et d'autres groupes, en prenant en compte les besoins réels exprimés.

Cette étude repose en grande partie sur les interviews conduites auprès de militants et d'organismes de financement lors de plusieurs réunions entre juin 2006 et juillet 2007 :

- The Small Grants Learning Meeting, (Réunion de formation aux petites subventions) organisée à Ams terdam, Pays Bas, par Both ENDS et Global Greengrants Fund, en juin 2006;
- The International Planning Committee for Food Sovereignty (IPC) (Conseil international de planification pour la souveraineté alimentaire) réuni à Rome, Italie, en octobre 2006;
- L'Europe en plus large ! Convergences citoyennes et culturelles, séminaire organisé au Conseil de l'Europe à Strasbourg par la Fondation de France en juin 2006;
- Rencontres méditerranéennes sur les semences paysannes, Djerba, Tunisie, organisées par ADD, BEDE, RSP, Crocevia, en novembre 2006;
- GRAIN Board Meetings, (réunions du bureau de GRAIN) organisées à Durban, Afrique du Sud, en novembre 2006, et à Lekeitio, Pays basque, en juillet 2007;
- Echanges paysans sur la privatisation des semences, processus préparatoire au Forum International sur la Souveraineté Alimentaire, Nyéléni, atelier organisé à Bamako, Mali, par CNOP, BEDE et IIED en février 2007.

Ce travail se base aussi sur diverses études des mécanismes de financement des organisations pourvoyeuses de petites subventions qui travaillent sur les questions de moyens d'existence durable, une série de documents sur les programmes produits par des institutions de financement ou par des fondations internationales émergentes, et des entretiens avec des bailleurs de fonds et experts financiers des Pays Bas, de France, Belgique, Suède, Suisse, Canada et Etats-Unis.

L'étude s'intéresse en particulier à la gestion locale et au contrôle de la biodiversité agricole, et aux besoins en financements - et aux difficultés qui y sont liées, des groupes travaillant dans ce domaine. Cependant, des difficultés et des besoins similaires ont été exprimés par d'autres groupes et mouvements marginalisés travaillant pour les droits humains et défendant la justice écologique avec différents moyens d'action.

1. L'initiative de cette étude découle principalement du projet Growing Diversity, qui a réuni plus de 100 groupes issus des communautés et directement impliqués dans la sauvegarde et le développement de la biodiversité locale en Afrique, en Asie et en Amérique latine; Le projet a été coordonné et conduit par une équipe de militants installés dans les différentes régions, et facilité par GRAIN. Une demande émise par les participants de ce projet qui a duré trois ans a été que GRAIN explore la possibilité de créer un mécanisme de financement indépendant pour appuyer les initiatives des communautés en matière de biodiversité. Pour plus d'informations, voir: <http://www.grain.org/gd>

Les principales difficultés rencontrées par ces groupes sont:

- l'«isolement» des groupes, des communautés et des mouvements ruraux par rapport aux centres de décision urbains et aux autres élites socio-politiques, y compris les ONG;²
- le rôle contraignant et de plus en plus répressif des gouvernements,
- les procédures et conditionnalités exigées par les bailleurs de fonds, souvent extrêmement formels;
- la vision à court terme des projets financés.

Le besoin le plus fondamental qui a été exprimé concerne l'accès à l'information sur les sources et les procédures de financement. Vient ensuite le besoin d'une meilleure visibilité des activités de terrain et de leurs réalisations, ainsi que le besoin du renforcement des capacités, en particulier en ce qui concerne la représentation et de la coordination des activités de réseau. Un autre besoin souvent évoqué est le soutien au plaidoyer vis-à-vis des pratiques et des politiques gouvernementales qui menacent la biodiversité que les communautés entretiennent et dont elles sont dépendantes pour leur subsistance. Les organisations locales et les militants que nous avons interviewés ne rentrent pas dans les détails concernant la manière dont les mécanismes de financement devraient être organisés pour soutenir le travail de terrain pour la biodiversité agricole. Mais ils ont exprimé quelques grands principes directeurs. Ils veulent:

- participer beaucoup plus directement aux discussions et aux décisions sur les financements éventuels;
- que la gestion des projets se fasse au niveau de la communauté et être impliqués dans la mise en place des priorités des dispositifs de financement,
- la création d'une forme de fonds d'urgence international pour financer les actions de plaidoyers, de campagnes ainsi que les autres actions politiques ou sociales.

Les organismes de financement auprès desquels nous avons enquêté avancent généralement des idées et des propositions plus spécifiques sur les paramètres et les limites des dispositifs de financement.

L'étude conclut que considérant les besoins et le type des groupes que nous avons rencontrés, il y a peu à attendre aujourd'hui des nombreux dispositifs de financement traditionnels – en particulier ceux qui sont issus des gouvernements et des organisations intergouvernementales, qui ont souvent peu d'appétitudes dans la gestion des petits fonds et généralement aucune en matière de mécanisme participatif. Il existe cependant des initiatives d'ONG et de fondations qui offrent des expériences et des modèles utiles. Ces expériences peuvent soit être directement encouragées pour intégrer les besoins des initiatives de terrain s'occupant d'agrobiodiversité, soit servir de sources d'inspiration pour créer un nouveau mécanisme indépendant à partir des éléments de plusieurs mécanismes existants.

L'étude a permis de confirmer le besoin de nouvelles initiatives complémentaires pour améliorer l'accès aux financements des groupes locaux. Trois mesures, séparées mais non exclusives les unes des autres, sont identifiées pour apporter une réponse à ces questions:

1- Améliorer l'accès à l'information

Il s'agit de pouvoir répondre aux besoins d'information systématiquement soulevés par les organisations communautaires locales sur : Qui sont les bailleurs ? Comment accéder aux fonds ? Que devons-nous faire? Cela implique d'élaborer et de mettre en œuvre un programme spécifique pour s'attaquer à ce problème.

2. Nous avons mis le terme «isolement» entre guillemets car cela peut vouloir signifier des choses très différentes selon les situations.

2- Améliorer la participation aux financements existants

Cette mesure développerait une méthodologie, ou un module, que les dispositifs de financement existants pourraient mettre en œuvre afin d'intégrer les opinions et les besoins des organisations communautaires dans leurs stratégies de financement. Cela impliquerait un dialogue continu et des discussions entre les mécanismes de financements intéressés et les groupes ou communautés de base pour que cela réussisse.

3- Former une coalition pour établir un nouveau mécanisme de financement indépendant.

Cette mesure prévoit d'installer un nouveau mécanisme de financement indépendant pouvant satisfaire aux critères exprimés par les organisations et les militants de la communauté, en tenant compte des diverses expériences existantes. Un tel mécanisme devrait être véritablement participatif, et sa définition précise devrait émerger d'un processus de dialogue au sein des mouvements sociaux impliqués dans cette question.

Cela implique que les groupes partageant les mêmes objectifs s'organisent en coalition pour y parvenir. Cette coalition constituerait une plate-forme politique claire qui puiserait sa légitimité à la fois des organisations communautaires et des donateurs sensibles ouverts à une approche de coopération.

La faisabilité de ces mesures a suscité diverses réactions de la part des différents acteurs. Personne n'a contesté le besoin d'améliorer l'information sur les sources de financement existantes et celui de développer les capacités des groupes pour accéder à ces financements. Concernant la seconde mesure proposée, alors que beaucoup de groupes communautaires et d'ONG ont l'expérience des politiques et de la pratique de la participation, on rencontre une hésitation de la part des organismes de financement concernant le changement de statu quo sur la question de la prise de décision et du pouvoir. La troisième mesure représente encore plus une gageure:

- Plusieurs ONG internationales investies dans l'appui au travail pour la biodiversité sur le terrain sont clairement intéressées par la mise en place d'un nouveau mécanisme indépendant. La question qu'elles soulèvent est de savoir si la formation d'une telle coalition et la mise en place de ce type de financement est réellement possible, étant donné les moyens limités de beaucoup de groupes sociaux. GRAIN est généralement reconnue comme l'une des organisations pouvant rassembler une telle coalition, et possède un avantage comparatif par son type de fonctionnement décentralisé et son mode de gouvernance participatif.

- L'intérêt est plus circonspect de la part de quelques grosses ONG qui pratiquent déjà les mécanismes de petites subventions et bénéficient d'une forte expérience dans ce domaine. Elles se montrent favorables à partager leurs connaissances mais restent soucieuses que la concertation soit bien assurée pour éviter la concurrence, en particulier vis-à-vis des sources de financements.

- L'intérêt des donateurs sensibles à cette cause est variable, avec une frilosité générale à financer un fonds collectif, et quelques réticences vis-à-vis de l'aspect 'participatif' du mécanisme, qui reste sans doute encore peu compris ou apprécié. Il existe un problème de manque de vision pour certains, et d'inertie politique pour d'autres. Il faut cependant insister sur le fait que tous les donateurs ne sont pas les mêmes ; certains sont très conservateurs et dominés par la pensée néolibérale, alors que d'autres sont assez engagés et ouverts à l'expérimentation.

- La haute technicité d'un mécanisme de financement international et sa nature politique nécessitent une collaboration entre les porteurs politiques du projet et des personnes ayant une solide expérience en gestion des financements solidaires. Beaucoup d'ONG orientées politiquement, dont GRAIN, ne veulent pas avoir de responsabilités dans la gestion de fonds proprement dite. Par conséquent, il faudrait organiser une collaboration où les rôles des différents partenaires seraient clairement définis, différenciés et respectés.

Table des matières

Chapitre 1: Etat des lieux des initiatives de soutien au travail de terrain en agrobiodiversité

I- Le rôle des communautés dans le contrôle de la biodiversité

- 1.1 - Qu'entendons-nous par travail de terrain en agrobiodiversité?
- 1.2 Formes d'organisations communautaires

II- Comment les groupes communautaires et les ONG voient les financements

- 2.1 Les difficultés
- 2.2 Les besoins
- 2.3 Les critères

III- Le soutien à la biodiversité

- 3.1 Orientations majeures des financements internationaux
- 3.2 Nouvelles tendances des fondations privées
- 3.3 Les banques éthiques et les fonds de solidarité

IV. Exemples de mécanismes existants répondant aux besoins exprimés

- 4.1 Fonds pour les organisations communautaires: mécanismes pour les organisations locales
- 4.2 Global Greengrants Fund (GGF) et CASA : mise en place d'un mécanisme national d'appui
- 4.3 ABN et Gaïa Fondation : mécanismes de financement de microprojets en Afrique
- 4.4 PROLINNOVA : fonds de soutien à l'innovation locale
- 4.5 Gestion et évaluation des petites subventions
- 4.6 X minus Y : un fonds de solidarité

V. Conclusions

Chapitre 2 : Propositions et recommandations

I. Mise en œuvre d'un programme pour améliorer l'accès à l'information

II. Amélioration de l'accès et de la participation aux fonds existants

III. Coalition pour l'établissement d'un nouveau mécanisme de financement indépendant

- 3.1 Mission et structure
- 3.2 Principes de fonctionnement
- 3.3 Opérations financières du fond

IV. Conclusions et perspectives

- Annexe n°1. Liste des personnes consultées
- Annexe n°2. Liste des bailleurs de fonds cités dans l'enquête

Chapitre 1

Etat des lieux des initiatives de soutien au travail de terrain en agrobiodiversité

I. Le rôle des communautés dans le contrôle de la biodiversité

1.1 Qu'entendons-nous par travail de terrain en agrobiodiversité?

Nombreux sont ceux qui prennent des initiatives pour protéger et renforcer le contrôle des communautés sur la biodiversité agricole. Avec la terre et l'eau, c'est le cœur de la souveraineté alimentaire des populations. Alors pourquoi est-ce une lutte? Parce que d'énormes ressources sont investies dans la conversion des terres agricoles en monocultures génétiquement uniformes. Ce sont les systèmes alimentaires industriels, hautement centralisés et non durables qui demandent ces monocultures. Une fois que les monocultures ont gagné, la biodiversité est perdue, pour toujours. Quelques gouvernements et grosses firmes s'acharnent à obtenir le contrôle exclusif sur cette biodiversité qui diminue, à travers une myriade de technologies, de lois et de réglementations. Comme résultat, les paysans et les autres producteurs de nourriture au niveau local sont en train d'être dépouillés de leur héritage, de leurs droits et de leurs modes de vie.

Il existe cependant une vague croissante de résistance à la destruction de la biodiversité et à son contrôle par les compagnies. Des groupes locaux se mobilisent partout dans le monde pour lutter contre les monocultures industrielles, qui incluent les cultures génétiquement modifiées et les politiques centrées sur la production agricole destinée à l'exportation, par les initiatives qu'ils prennent pour une production et une distribution alimentaire riches en biodiversité et contrôlées par la communauté. Des réseaux informels et des alliances sociales larges sont en train de se former. Les activités communes de ces différentes initiatives sont indiquées dans l'encadré 1.

Ce travail est souvent invisible, disséminé et faible. Il fait vraiment partie d'une lutte du type David contre Goliath pour une autonomie locale socialement juste et écologiquement équitable contre des forces puissantes des entreprises globalisées. Cependant, comme de plus en plus de personnes le reconnaissent, le travail de terrain pour la biodiversité est crucial pour le futur de l'alimentation et des moyens d'existence.

ENCADRE N °1: Exemples d'activités menées sur le terrain pour l'agrobiodiversité

- Sauvegarde des semences traditionnelles, des races animales, des poissons et autres espèces aquatiques, ainsi que de la sylviculture et des plantes médicinales contre les attaques des monocultures et des autres systèmes de production industrielle;
- Mise en place de systèmes collectifs pour conserver les semences, les races domestiques et les variétés de poissons, ainsi que les espèces alimentaires et fourragères non cultivées ;
- Travail de croisements et de sélection paysanne à la ferme;
- Organisation et conduite de recherches sous le contrôle des agriculteurs, pêcheurs et pasteurs;
- Organisation de formation pour la production de semences et les méthodes de sélection ;
- Mise en œuvre de stratégies et d'alliances pour faire avancer le travail avec les ONG, les scientifiques et les mouvements sociaux ;
- Suivi et lutte contre la contamination par les OGM, contre le pouvoir des entreprises et les autres menaces à différents niveaux;
- Défense des droits collectifs, des libertés et des responsabilités relatifs à l'agrobiodiversité souvent liés aux luttes pour la terre, les forêts, le partage de l'eau, l'héritage culturel, les eaux côtières, les pâturages, les territoires, etc.

1.2 Formes d'organisations communautaires

Dans cette étude nous utilisons indifféremment les termes d'associations locales, d'organisations et de groupes communautaires, et de groupes de base, reprenant la définition d'une étude de Forum Syd :

Les organisations communautaires locales se différencient des autres formes de structures de la société civile, étant en premier lieu des organisations à bénéfice mutuel ou des organisations formées par des individus qui en tirent bénéfice en tant que groupe, et leur principal objectif est donc de servir ses membres, ce qui les distingue des organisations sans but lucratif comme les organisations privées philanthropiques, les institutions de charité religieuse et la plupart des ONG, qui sont établies pour servir d'autres personnes que leurs membres.

Il faut aussi souligner que notre principal intérêt ici, ce sont les organisations de base, qui sont indépendantes de l'Etat et des organisations communautaires organisées comme un prolongement de l'Etat ou encore des associations élitistes.³

Les formes prises par les groupes communautaires sont déterminées par des facteurs qui influencent leur émergence et leur développement mêmes. Les organisations communautaires sont diverses en termes d'origine, d'adhésion, de fonction, de taille et dans leurs relations avec les organismes de soutien. Beaucoup sont petites, monofonctionnelles, et implantées localement. Bien que nombre d'entre elles se soient engagées dans un processus d'enregistrement auprès des organismes accrédités, la plupart des organisations communautaires ne sont pas légalement enregistrées. La popularité du terme «ONG» peut avoir contribué à ce que certains groupes locaux se soient enregistrés comme ONG locales, mais en fait elles peuvent être davantage menées par des bénévoles - et intégrées dans la circonscription - que la plupart des ONG.»

Différents types d'organisations doivent être pris en compte : outre les communautés formellement organisées, il existe des groupes informels de petites organisations communautaires qui s'occupent d'un secteur géographique donné (bassin versant), ou appartiennent au même secteur d'activité (pêche, pastoralisme, etc.). Plus formellement, on trouve aussi des réseaux d'acteurs sociaux engagés (syndicats, organisations paysannes, etc.) ou des fédérations d'organisations communautaires (coopératives d'une région), qui sont aussi importants.

II. Comment les groupes communautaires et les ONG voient les financements

Lorsqu'elles sont interrogées, les organisations communautaires et les associations qui travaillent directement avec elles font part généralement de difficultés et de besoins similaires concernant l'accès aux fonds, malgré la grande diversité de contextes géopolitiques où elles se trouvent.

2.1 Les difficultés

• Isolement

La plupart des communautés locales se situent en zone rurale, loin des villes, et en particulier de la capitale, où se trouvent généralement les bailleurs de fonds et les ONG. Cette distance physique signifie souvent que des intermédiaires sont nécessaires pour faire connaître les communautés aux financeurs et vice-versa. « Fund raising is friend raising » («Collecter des fonds, c'est se faire des amis»), dit-on parfois. Cet isolement peut prendre une tournure dramatique quand la région est considérée comme sensible, ou à risque. De nombreux bailleurs détournent leurs programmes de financement vers des régions plus clémentes, là où ils sentent qu'ils contrôlent mieux ce qu'il se passe.

L'isolement découle aussi de stratégies politiques délibérées. Les groupes, associations et mouvements qui sont assez critiques sur les idéologies de «développement» dominantes sont d'habitude les moins bien placés pour obtenir un soutien de la part des principaux fonds.

3. Abelardo Cruz, Meas Nee, 2006. Options for future support to empowering community based organisations in Cambodia. 28p. Forum Syd, Stockholm, Sweden.

Soit c'est parce qu'ils ne veulent pas eux-mêmes coopérer avec les sources de financement conventionnelles, soit parce qu'ils sont jugés trop risqués ou radicaux par les organismes de financement. Il n'est pas facile d'obtenir un soutien pour conduire une action, et de se trouver face à ses conséquences, qui peuvent être considérées comme illégales, comme la décontamination d'un champ d'OGM ou l'occupation du site de recherche d'une entreprise de semences.

• **Procédures et conditionnalités**

Dans la plupart des pays, certaines organisations vont être en mesure de trouver l'information et de joindre les bailleurs de fonds appropriés. Un nombre plus restreint sera capable de satisfaire aux procédures de demande et d'aller jusqu'au bout du processus exigé par l'organisme de financement. Beaucoup de petites associations ont très peu de moyens et n'ont pas les capacités organisationnelles, ni le temps de répondre aux exigences compliquées des bailleurs bilatéraux et des ONG internationales, procédures qu'elles ressentent comme les éloignant de leurs buts. Il est fréquent qu'elles ne disposent pas du confort élémentaire pour travailler sereinement, que ce soit à cause des difficultés dans les moyens de transport, de communication ou à cause de l'absence de moyens logistiques comme un local, des ordinateurs, etc.

D'autres obstacles viennent compliquer les relations avec les bailleurs de fonds. Le plus souvent, les associations locales ignorent l'existence des bailleurs sensibles à leurs besoins et leurs projets. L'information concernant le soutien qu'elles peuvent en recevoir ne leur arrive pas, et c'est souvent parce que la langue de communication utilisée par les bailleurs est fréquemment l'anglais. Il faut cependant noter qu'un effort important est actuellement fait par les bailleurs pour se rendre plus accessibles, qui rencontrent les organisations communautaires sur place, mais aussi traduisent plus systématiquement leurs documents.

• **Contrôle des gouvernements**

La plupart des organisations communautaires n'attendent pas ou attendent peu de soutien de leur gouvernement. Les contrats bilatéraux par lesquels les bailleurs de fonds sont souvent liés aux gouvernements ne les autorisent pas toujours à soutenir la société civile, ou alors ils ne peuvent le faire que sur certains thèmes seulement. Cela empêche donc les associations qui sont en opposition avec le gouvernement, comme c'est majoritairement le cas des organisations paysannes qui s'opposent aux cultures transgéniques, de bénéficier du soutien canalisé par les gouvernements. C'est aussi le plus souvent le cas pour les organisations dont les projets ne correspondent pas aux priorités fixées par les gouvernements. L'afflux actuel de fonds massifs vers les «programmes d'urgence» aggrave ce problème.

Les activités politiques, comme le plaidoyer et le lobbying, pourtant indispensables pour faire avancer les idées et influencer le changement, trouvent plus difficilement un soutien financier à cause des sensibilités du gouvernement. Par ailleurs certaines législations nationales interdisent l'accès à des financements privés. C'est le cas de certains pays arabes où les gouvernements craignent que les dons caritatifs soient détournés au profit de mouvements islamistes. D'autres, comme l'Iran, obligent les organisations à collaborer avec des institutions gouvernementales lorsqu'elles reçoivent des financements extérieurs.

• **Court terme**

Les associations consultées disent qu'elles rencontrent peu d'intérêt de la part des bailleurs pour des projets à long terme ou des projets innovants. De plus, seules les actions ponctuelles sont soutenues et pas les moyens d'existence. On a souvent entendu que «les ONG sauvent les vies mais pas les moyens d'existence». Les associations disent être mises dans l'incapacité de développer

un programme avec une stratégie à long terme car les financements qu'elles reçoivent ne leur permettent qu'un investissement dans un projet précis et dans un laps de temps prédéterminé.

Mais ce qui revient le plus souvent dans les réponses des groupes avec lesquels nous avons parlé, c'est la difficulté à trouver un soutien financier pour le fonctionnement même de l'association, que ce soit pour la location d'un local, le salaire d'un employé, les frais administratifs et de communication ou la coordination d'un réseau. En règle générale, les bailleurs de fonds refusent de financer tout ce qui est lié au fonctionnement et au développement institutionnel des groupes ou des réseaux autonomes. Ils acceptent certains frais de communication et de transport, et éventuellement de coordination, mais pour la durée du projet seulement.

2.2 Les besoins

De zéro à une grande diversité de besoins

Des militants, de nombreuses ONG et petits groupes communautaires peuvent se sentir mal à l'aise dans leur rapport à l'argent. Même s'il existe plusieurs cultures différentes du travail bénévole et du militantisme, pour la plupart, c'est l'engagement qui est la valeur la plus importante. Les mouvements qui défendent la justice sociale critiquent le néolibéralisme et le capitalisme - et les nombreux groupes qui luttent contre le contrôle des systèmes alimentaires par les multinationales et pour une agriculture riche en biodiversité en font partie – ont tendance à mépriser ou à éviter toutes formes de grosses dépenses

Vouloir percevoir des fonds des puissances industrielles, comme des gouvernements européens ou des fondations étasuniennes est parfois perçu comme «pactiser avec l'ennemi» en raison des expériences des populations avec le colonialisme, le néocolonialisme ou l'impérialisme. Même si on note par endroits un changement d'attitude, la vigilance est généralement grande sur la transparence concernant l'origine des fonds – les politiques et le programme des sources de financements. Avec ces mises en garde, la diversité des projets de soutien au contrôle local de l'agrobiodiversité est très large et les besoins sont multiples. Ils couvrent toute une série d'actions diverses découlant de nombreuses réalités politiques, sociales et culturelles.

• Accès à l'information

L'accès à l'information est le leitmotiv de tous les groupes consultés pour cette étude. Il y a un manque fondamental d'information sur les sources de financement possibles pour le travail de terrain en matière d'agrobiodiversité.

• Visibilité

Les expériences réalisées par les communautés n'ont souvent pas de visibilité à l'extérieur et les besoins de valorisation des résultats des initiatives locales sont souvent évoqués par les personnes consultées.⁴ Cette visibilité est nécessaire car elle crée davantage d'impact et a un effet amplificateur pour stimuler d'autres initiatives, y compris en augmentant le soutien aux initiatives de maintien de la biodiversité sur le terrain.

4. La notion de «monde extérieur» est à prendre au sens large, incluant les marchés et les consommateurs locaux ainsi que le monde des sympathisants, des ONG, des institutions gouvernementales et des bailleurs de fonds.

• Renforcement des capacités

Les organisations communautaires n'ont généralement aucune capacité en terme de secrétariat pour la communication et la coordination avec les bailleurs. Ce problème d'éducation de leaders sociaux a été souvent évoqué en particulier pour animer les réseaux et gérer les projets.

Cela fait écho aux constats faits par plusieurs groupes selon lesquels le seul appui aux projets est contre-productif car il ne permet pas de consolider les associations ni de développer une vision à long terme.

• Plaidoyer

Il existe un nombre important d'organisations communautaires aux prises avec des initiatives privées ou des mesures gouvernementales qui menacent directement la biodiversité qu'elles entretiennent et dont elles sont dépendantes. Un grand nombre de conflits proviennent entre autres des expropriations, des déforestations ou des pêches illégales.

Etant donné le durcissement de cette situation, la nécessité de soutenir et de renforcer le travail politique relatif aux questions affectant la biodiversité locale, et d'assister les organisations communautaires qui essayent de faire quelque chose pour protéger leurs droits et leurs ressources, devient de plus en plus grande.

Encadré 2 : Principales difficultés et principaux besoins

Difficultés	Besoins
<ul style="list-style-type: none">• Isolement• Procédures et conditionnalités• Contrôle du gouvernement• Vision à court terme	<ul style="list-style-type: none">• Accès à l'information• Visibilité• Renforcement des capacités• Plaidoyer

2.3 Critères

Les organisations de base sont peu familières des rouages des mécanismes de financements externes. Néanmoins, trois critères clés sont ressortis pour améliorer le soutien au travail de base pour la biodiversité: la participation, l'autonomie et l'urgence.

• Participation à la gouvernance des fonds

Afin de pouvoir diminuer l'influence des intermédiaires (comme les ONG locales nationales et internationales) et avoir accès à l'information, tout en étant correctement entendues, les organisations communautaires de base veulent participer directement aux discussions et aux décisions relatives à l'éventuel financement de soutien au travail de maintien et de développement de la biodiversité locale. Selon les personnes consultées, la participation devrait dans l'idéal se fonder sur des représentants n'ayant pas d'intérêt personnel dans le choix des projets sélectionnés et elle devrait être tournante. Elle devrait fonctionner à un niveau communautaire, national ou sous-régional, et employer une langue de travail compréhensible par les communautés.

Il est vrai que beaucoup d'efforts récents visant à décentraliser la gouvernance sont davantage faits pour maintenir la participation au niveau de la communauté. Les expériences faites au Brésil sur le budget participatif, par exemple, essaient d'ancrer l'administration et la prise de décision dans les communautés (voir encadré 3). Comme certains l'ont exprimé, avoir cette approche de la gouvernance du financement du travail de terrain pour la biodiversité agricole ne va créer ni un système pyramidal, avec une base large et un apex pointu, ni un système pyramidal inversé avec une base pointue et un sommet large. Il va au contraire générer un système cylindrique avec une plate-forme circulaire en flux permanent, se déplaçant vers le haut et vers le bas. Dans ce processus, on éliminerait la conception hiérarchique du «haut» et du «bas».

• Gestion des projets au niveau de la communauté

Les groupes consultés estiment que les financements des projets devraient être gérés au niveau local par les communautés elles-mêmes, sans conditionnalités excessives concernant la manière d'exécuter le travail ou de présenter les rapports. Il faudrait au contraire aller vers des rapports régis par des principes préalables et mutuellement acceptés, en faisant du travail de compte-rendu une activité de réflexion agréable pour la communauté plutôt qu'une contrainte pénible.

Encadré 3: Sur le budget participatif

Le financement local des communautés est devenu un thème de débat central et un vaste champ d'innovation pour toutes celles et ceux qui sont engagés dans la démocratie et le développement local. Aujourd'hui plus de 250 villes expérimentent les budgets participatifs dans le monde. Il en existe de nombreuses formes. Ils s'exercent soit par participation populaire directe, soit le plus souvent sous forme de démocratie représentative communautaire. L'expérience montre qu'on ne peut définir de modèle de projet fini et définitif du budget participatif. Il se caractérise comme un espace public essentiellement communautaire, centré sur l'investissement dans les priorités et visant au respect de la justice sociale. Il s'agit d'inverser le sens de la relation État-Société, en donnant plus de pouvoir politique à ceux qui en disposent le moins.

La dimension participative d'un mécanisme de financement ouvre la voie à de nombreuses considérations nouvelles. Certaines sont d'ordre technique vis-à-vis de la gestion de fonds ou de l'ancrage institutionnel dans la machine administrative. D'autres sont plus politiques lorsqu'elles concernent les modes de participation, les décisions sur l'utilisation des fonds, les instances qui supervisent la réalisation, et les canaux et les méthodes de diffusion des résultats, en particulier pour choisir le degré de formalisation ou d'institutionnalisation.

Les budgets participatifs sont le reflet d'une vision moderne de la politique et du gouvernement; ils occupent le fragile espace existant entre une liberté conquise par des mouvements et un droit octroyé par la sphère publique. Pour les spécialistes, les budgets participatifs devront affronter plusieurs défis dans le futur. Le premier concerne les conditions d'irréversibilité des processus et le pari nécessaire sur la qualification populaire des administrateurs. Le second défi montre la nécessité d'un lien plus grand avec les secteurs économiques, en particulier avec l'économie solidaire, et ce afin de garantir un modèle économique local durable.

Voir: Réseau URB-AL No. 9, 2004. Budget participatif et finances locales. Document de Base. Séminaire de lancement, Mairie de Porto Alegre, Brésil.

• Fonds d'urgence

Il a été dit à plusieurs reprises que des fonds d'urgence indépendants sont vraiment nécessaires, en particulier pour le travail de plaidoyer politique, étant donné le contexte de conflits croissants autour de la question de la biodiversité locale. De plus, ces fonds devraient provenir d'une source internationale, afin d'éviter toute influence ou pression de la part des gouvernements.

III. Le soutien à la biodiversité

La proposition initiale d'augmenter le soutien au travail pour la biodiversité sur le terrain, issue du Projet «Growing diversity», envisageait un mécanisme de petites subventions. Il existe de nombreux exemples de ce type de mécanisme dans d'autres régions.⁵ Les petits financements sont souvent fournis par des organismes de coopération au développement via des ONG locales. Pour avoir une idée de ce que cela signifie par exemple: un petit budget de 90 000 US\$ peut soutenir 30 projets par an avec des petits financements de 3000 US\$ chacun.

Dans le domaine du financement par des petites subventions octroyées à des mouvements travaillant à la justice sociale et s'occupant de problèmes environnementaux, le mécanisme le plus significatif pour la biodiversité est celui de Global Greengrants Fund. En 2005, ce fond a alloué 2,6 millions de dollars sous forme de petits financements distribués à 500 groupes locaux (5000 US\$ en moyenne).⁶

Même si de petites subventions peuvent sembler plus pertinentes pour la plupart des projets communautaires, il y a néanmoins un déséquilibre entre l'idée de fournir un soutien modeste à des projets modestes et celle de répondre au problème de l'érosion génétique, de l'emprise des multinationales sur la biodiversité et les déplacements massifs de populations qui se produisent actuellement. Comme l'a dit l'une des personnes ressources, «Nous devons aller au-delà du bricolage, trouver des solutions ad hoc et être sérieux». Cette tension est exacerbée par le fait que des ressources considérables sont en train de partir dans un travail d'agrobiodiversité qui n'est pas ancré dans les communautés ni sur le terrain.

Les chapitres suivants présentent ce qui se passe actuellement en matière de soutien financier au travail pour l'agrobiodiversité.

3.1 Principales orientations des financements internationaux

Une étude récemment produite par AWID constitue une solide référence sur les changements des modes opératoires des financements publics et privés des projets touchant aux droits humains et à la justice sociale, qui couvrent largement les domaines qui intéressent notre étude⁷. Les constats recourent ceux de nombreux acteurs que nous avons consultés.

5. Le rapport de Both ENDS «Small grants Learning Meeting» (Réunion de formation sur les petits financements) en fournit un grand nombre d'exemples.

6. Tamara Mohr, Marie José van der Werff ten Bosch, Heather Plumrige. 2006. Small grants Learning Meeting, Background information. 132p. & Meeting notes, 25p. Both Ends, Amsterdam, the Netherlands.

7. AWID, 2006. Funding for Women's rights. Working paper, Results of AWID's 2006 survey prepared for money and movement meeting. AWID, Amsterdam, the Netherlands.

En effet, l'avancée encourageante des processus de démocratisation observés dans les années 90 s'étant ralentie, les bailleurs de fonds s'intéressent moins aujourd'hui au soutien à la consolidation de la société civile. L'aide au développement est plutôt orientée vers le raffermissement des gouvernements fragiles, en donnant la priorité aux projets de gouvernement à gouvernement, plutôt qu'aux initiatives locales indépendantes. Cela renforce l'autorité des gouvernements, avec les conséquences négatives que les mouvements sociaux connaissent bien. Certaines ONG jugent que c'est un vrai retour en arrière et font remarquer que la Banque mondiale a une influence majeure dans cette orientation.

Sauf changements dans les prochaines années, la liste des groupes pouvant accéder aux fonds publics se limitera de plus en plus. A cause de la diminution des budgets et de la pression pour simplifier, la tendance des gouvernements est de soutenir seulement quelques grosses ONG, qui mettent leur logo et leur «vision» sur tous les projets qu'elles subventionnent, parfois avec des conditions lourdes. Dans certains pays, la décentralisation conduit les gouvernements régionaux ou locaux, en particulier ceux qui sont dirigés par des personnalités politiques charismatiques, à être plus actifs pour obtenir des financements participatifs. Très souvent cependant, les autorités municipales ont du mal à s'engager dans des partenariats avec des groupes de la société civile, surtout si les projets ne correspondent pas à leurs priorités géostratégiques.

Malgré l'extrême bureaucratie des mécanismes d'accès aux financements de la Commission européenne, il est encore possible de faire reconnaître l'importance de l'agriculture multifonctionnelle, de la gestion in situ des paysages biodiverses et de la biodiversité. Dans le domaine de la recherche de financements, l'orientation des programmes des prochaines années laisse peu d'espace à l'innovation qui ne va pas dans le sens de l'industrie⁸.

Au niveau mondial, deux fonds internationaux, qui ne sont pas du tout participatifs et font une promotion contraire aux approches de terrain, dominent le financement des activités de biodiversité agricole: le FEM et le Global Crop Diversity Trust.

• FEM, 1 milliard US\$ pour la conservation de la biodiversité⁹

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) donne des financements pour aider les pays en développement à réaliser les objectifs des conventions internationales sur l'environnement.

Le FEM sert de mécanisme financier pour quatre conventions¹⁰.

Ces conventions apportent des orientations stratégiques élargies au conseil du FEM. Le Conseil du FEM convertit ces orientations générales en critères opérationnels (lignes directrices) pour les projets du FEM.

8. « La proposition soumise à décision au Parlement européen concernant le 7ème programme cadre de la Commission européenne pour la recherche, le développement technologique et les activités de démonstration (2007-2013) affiche comme premier objectif « de renforcer les bases scientifiques et techniques de la communauté industrielle et pour assurer un haut niveau de compétitivité. 72,7 milliards d'euros y sont consacrés. », Commission européenne, 2005. Proposal for a decision of the European Parliament and of the Council concerning the 7th Framework programme of the Community research, technological development, and demonstration activities (2007-2013). DG Research EUR21730EN.

9. GEF, 2006. GEF resource allocation framework : indicative resource allocations for GEF-4 for the biodiversity and climate change focal areas.

10. La Convention sur la diversité biologique, la Convention du cadre des Nations Unies sur le changement climatique, la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

Le cadre d'allocation des ressources du FEM est un système qui permet d'attribuer des ressources aux pays selon les priorités de l'environnement global et le niveau de performance des pays. Au cours du quatrième réapprovisionnement du Fond du FEM (août 2006), un milliard de dollars a été alloué à la diversité biologique, l'un des domaines les plus dotés avec le changement climatique (chacun bénéficiant d'un tiers des ressources). Les fonds doivent être alloués aux pays individuellement.

En 2004, le FEM a approuvé un financement de 233,4 millions de dollars US en faveur de 25 projets, dont 6 pour la diversité biologique. Le secteur privé est de plus en plus impliqué et prend 44 % des financements, dans l'ensemble des régions dans lesquelles le FEM intervient. Les cofinancements du secteur privé s'élèvent à 57 millions de dollars.

Le mécanisme de financement du FEM est une énorme machine dont l'essentiel des financements va aux multiples couches des structures intermédiaires. Très peu d'argent revient réellement aux organisations locales et elles n'en ont jamais le contrôle direct. Les groupes locaux n'ont souvent pas accès aux résultats découlant de leurs actions.

Sur ce milliard de dollars US alloué à la biodiversité, 50 millions sont réservés à un «Programme de petites subventions» et à un «Programme de renforcement des capacités transversales». Le Programme de petites subventions du FEM soutient les activités d'organisations non gouvernementales et celles des organisations communautaires dans les pays en développement. Le montant maximum par projet est de 50.000 dollars, directement transféré aux ONG et aux organisations communautaires de base.

Même si le Programme de petites subventions du FEM est plus accessible et généralement mieux adapté aux besoins des groupes locaux, son système décisionnel n'est cependant pas très participatif.

- **The Global Crop Diversity Trust: 260 millions US\$ pour les banques de gènes**¹¹

L'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et l'Institut international des ressources génétiques des plantes (IPGRI) agissant pour le Groupe Consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI) ont créé le Fonds mondial pour la diversité des plantes cultivées (Global Crop Diversity Trust) il y a quelques années. Actuellement le fonds est hébergé à Rome par la FAO et l'IPGRI (rebaptisé Bioversity International). La mission du fonds est d'assurer la conservation et la disponibilité de la diversité des plantes cultivées pour la sécurité alimentaire dans le monde entier. La stratégie du fonds est de drainer 260 millions de dollars de dons, les intérêts qui en seraient issus étant suffisants, selon le Trust, pour garantir la conservation effective des bases biologiques de toute l'agriculture et les rendre disponibles à ceux qui souhaitent l'utiliser. Pour remplir cet objectif, les semences des variétés des plantes importantes au niveau mondial sont conservées dans des réfrigérateurs.

11. <http://www.croptrust.org>

L'approche de la biodiversité agricole du fonds est probablement d'aider les institutions de recherche agricole et l'industrie de l'agrobusiness, et elle est très loin des besoins des communautés pour lesquelles la conservation et l'utilisation de la biodiversité au niveau local sont cruciales. Et il a peu de chance de servir jamais les petits paysans, vu la difficulté croissante d'accès aux banques de gènes.

3.2 Nouvelles tendances des fondations privées

Les politiques économiques néolibérales ont progressivement amoindri la capacité et le rôle des gouvernements, en particulier en ce qui concerne la répartition équitable des ressources, le financement des services de base et la protection des droits autres que ceux de l'industrie. Etant donné l'inégalité croissante dans et entre les pays, de nombreux donateurs multilatéraux et bilatéraux orientent leurs financements vers l'éradication de la pauvreté et les pays à plus faibles revenus, laissant aux fondations privées le soin de combler les vides. Les fondations privées concentrent leur soutien financier sur les activités de survie économique de base et sur les initiatives visant à aider les personnes marginalisées et celles qui sont passées au travers des mailles des filets de sécurité existants. Alors que les fondations ont une longue histoire aux Etats-Unis, c'est un secteur qui démarre et qui croît rapidement actuellement en Europe¹². Néanmoins, l'argent des fondations parvient rarement aux groupes qui prônent la défense des normes du travail, des lois de protection de l'environnement, de la justice commerciale, de la sécurité de l'emploi, de l'accès à l'eau potable ou aux droits humains.

Des fondations caritatives créées par des compagnies de l'agrochimie comme Syngenta et Monsanto ont pénétré le système international de recherche agricole depuis un moment – et continuent de le faire de plus en plus. Dans l'esprit de ces fondations privées, le progrès est guidé par la vision et les intérêts des multinationales, qui sont bien loin des aspirations collectives des communautés rurales. Les nouvelles grandes fondations qui émergent comme la fondation Bill et Melinda Gates, sont conservatrices et conseillées par l'industrie. Ethiquement, il est très difficile pour beaucoup de groupes d'y avoir recours.

Il existe d'autres fondations plus indépendantes, comme CS Fund aux Etats-Unis ou la Fondation pour le progrès de l'Homme (FPH) en Europe, qui ne sont pas considérées comme interventionnistes, mais cherchent les projets qu'elles veulent soutenir. Des fondations plus militantes fondées par des militants ou des syndicalistes comme Solifonds, X minus Y ou des fondations de partis politiques comme la Fondation Heinrich Böll, peuvent servir de modèle pour de nouvelles fondations, socialement plus engagées.

Les fondations religieuses et les églises chrétiennes offrent des plates-formes de discussion. Des fondations de petites industries, comme Nature et Découverte et Patagonia, mettent en place des actions qui pourraient soutenir un fond pour des projets communautaires du type de celui ciblé par cette étude.

12. Sur les 3300 fondations inventoriées en Italie, presque 50% ont été créées après 1999, avec un taux actuel de création de fondations de 150 par an (la plupart étant des fondations bancaires). Plus des 40% des fondations allemandes ont été créées au cours de la dernière décennie et presque la moitié des fondations enregistrées en Finlande ont été créées après 1980. Plus de 28% de toutes les fondations en Belgique, Finlande et France ont été créées pendant la période 1999-2000. Voir European Foundation Centre. <http://www.efc.be>

Encadré 4: Epargnes solidaires

Le volume des dons et des prêts générés par le secteur de la finance solidaire est en pleine croissance, avec la mode de « moralisation du capitalisme » qui gagne du terrain, illustrée par la popularité des produits du « commerce équitable » comme le café et le chocolat. Dans le secteur financier, l'image et le marketing sont centraux dans la logique de l'épargne solidaire. Ainsi le Crédit Coopératif explique qu'il n'existe pas véritablement de politique explicite de « partenariats » (pas de véritables critères et procédures établies pour référencer les structures et projets bénéficiaires), mais qu'ils choisissent des ONG selon « ce qu'attend le public », et donc selon les effets démultiplicateurs supposés. Avec ses 3000 membres, France Nature Environnement fait partie des ONG environnementales que les clients du Crédit Coopératif peuvent choisir de soutenir soit en acceptant que la banque reverse 6 centimes d'euro à chaque retrait au FNE, soit en souscrivant à un livret d'épargne Agir où la moitié des intérêts sera reversée au FNE.

3.3 Les banques éthiques et les fonds de solidarité

Les Banques éthiques et les fonds de solidarité représentent un phénomène important qui se développe en particulier en Europe, depuis une dizaine d'années. Les banques éthiques offrent des outils d'épargne qui permettent aux citoyens de manifester leur solidarité à une cause sociale ou environnementale. C'est un secteur en pleine explosion. En France, on comptait 23.000 épargnants solidaires en 2000, avec 220 millions d'euros d'investissements en suspens. Quatre ans après, fin 2004, on comptait 130.000 épargnants solidaires avec 600 millions d'euros engagés¹³. Aujourd'hui, les banques françaises proposent une cinquantaine de produits d'épargne solidaire. Ces systèmes pourraient-ils contribuer à consolider un mécanisme financier pour la conservation de l'agrobiodiversité et l'innovation dans la sélection des semences paysannes?

Dans les pays industriels, moins de 5% des habitants sont directement liés au travail de la terre, et la plupart des actifs agricoles sont impliqués dans des filières agro-industrielles très intégrées, sans beaucoup de prise de conscience concernant ceux qui contrôlent les semences qui sont à la base de nos systèmes alimentaires. L'urbanisation gagne du terrain partout dans le monde et des centaines de millions d'agriculteurs deviennent les consommateurs des produits de l'agriculture industrielle qui les a déplacés. Cet éloignement va jouer sur la difficulté à mobiliser les dons des citoyens.

Comment frapper l'imagination des habitants des villes pour qu'ils soutiennent un autre modèle d'agriculture? Et comment réorganiser la distribution des fonds de solidarité qui vont d'habitude aux grosses ONG¹⁴?

13. Ce qui reste cependant infime par rapport aux 7000 milliards d'euros de l'épargne en France.

14. En France, les principaux bénéficiaires / intermédiaires, sont le CCFd, artisans du Monde et France nature Environnement;

Même si la vague des appels aux dons de solidarité surfe actuellement sur des approches assez dominantes, il devrait être possible de créer un soutien plus critique en faveur de l'agrobiodiversité. C'est clairement une question de communication. Mais c'est aussi un défi politique structurel qui devrait être mené en commun avec les autres mouvements sociaux comme les groupes de défense des droits humains et les syndicats.

IV. Exemples de mécanismes existants répondant aux besoins exprimés

4.1 Fonds pour les organisations communautaires: mécanismes participatifs pour les organisations locales

Le Fonds pour les organisations communautaires locales, CBO Fund, est un modèle de fonds participatif pour les communautés locales¹⁵. Il se fonde sur une expérience d'une dizaine d'années d'une grande ONG de développement scandinave, Forum Syd, travaillant au Cambodge. En 2004-2006, Forum Syd a mis en place un mécanisme de petites subventions (4000-6000 US\$) pour des activités relatives aux droits humains menées par des organisations cambodgiennes.

Une évaluation de ce fonds a montré l'importance d'en renforcer l'accès aux communautés, en renforçant les formations de leaders pour construire les mouvements sociaux.

Le projet de Forum Syd était de structurer un groupe de partenaires cambodgiens à travers l'établissement du Fonds pour les organisations communautaires locales (CBO Fund) afin de construire des organisations communautaires de base fortes. Le programme soutient :

- des communautés de bases organisées, directement;
- des groupes informels de petites organisations communautaires de base travaillant dans un secteur donné;
- des réseaux d'acteurs sociaux engagés ;
- des fédérations d'organisations communautaires de base;
- des projets techniques entre organisations communautaires de base et ONG, supervisés par les premières.

Le Fonds pour les organisations communautaires locales permet de mettre en place des mécanismes de démocratie participative à travers des activités d'autoformation et de renforcement des capacités. Le Fonds devient ainsi un espace d'interaction et d'intégration entre les groupes communautaires et amène à une coopération suivant des intérêts communs. Les partenaires du projet sont libres d'orienter et d'utiliser le fonds selon un processus participatif. Le fonds encourage aussi des espaces où les communautés de base peuvent collectivement faire la synthèse de leurs expériences, qui servira au planning futur du Fonds.

15. Abelardo Cruz, Meas Nee, 2006. Options for future support to empowering community based organisations in Cambodia. 28p. Forum Syd, Stockholm, Sweden.

Des considérations pratiques prennent en compte les difficultés auxquelles sont régulièrement confrontées les organisations de base dans l'accès aux fonds. Elles comportent des procédures simplifiées pour les projets, et une évaluation participative menée avec les bénéficiaires, des modalités de justifications de l'utilisation des fonds.

Pour toutes les activités qui iraient au-delà de besoins exprimés dans le cadre du CBO Fund, il est proposé de mettre en place un Fonds de réserve ou Fonds de secours. Ce fonds couvrirait des activités comme les rencontres interrégionales et les catastrophes humaines et naturelles.

Le CBO Fund est probablement le modèle de financement participatif des communautés le plus élaboré. Des discussions devraient être conduites avec Forum Syd et ses partenaires cambodgiens pour savoir s'il serait possible d'utiliser cette approche pour soutenir les projets de terrain en agrobiodiversité. Plusieurs questions relatives à la transposition du mécanisme en dehors du Cambodge et à la participation d'autres donateurs que l'agence de coopération suédoise pour le développement international (SIDA) doivent aussi être soulevées.

4.2 Global Greentrants Fund (GGF) et CASA : mise en place d'un mécanisme national d'appui ¹⁶

Global Greentrants Fund (GGF) est une ONG états-unienne créée en 1993, pour soutenir des groupes, mouvements et communautés engagés dans des activités socio-environnementales dans les pays en développement. De 1993 à 2004, Global Greentrants Fund a distribué plus de 2000 petites subventions, entre 500\$ et 15.000\$ par subvention. Au Brésil, après quinze (années d'expérience, le GGF accompagne maintenant la mise en place d'un mécanisme national de financement, indépendant et participatif appelé CASA.

Les procédures du GGF sont simples; près de 100 bénévoles dans le monde entier conseillent des propositions de projets à soumettre au fonds. Ces conseillers sont des militants des mouvements sociaux et environnementaux ou des employés d'ONG très liées aux groupes et aux mouvements sur le terrain. Ils sont organisés en structures régionales ou mondiales et recommandent l'attribution du don à tel ou tel groupe, selon leur connaissance du terrain et leur sens des priorités.

Au début des années 1990, les organisations environnementales de terrain au Brésil n'avaient accès à aucune source de financement et dépendaient presque uniquement du travail des bénévoles. Rainforest Action Network, et International Rivers Network, deux ONG membres du Conseil d'administration international du GGF qui recommandèrent des petites subventions pour les postulants brésiliens, ont donné un soutien supplémentaire au GGF Brésil avec la Fundação Francisco brésilienne.

Le GGF Brésil a donc mis en place un conseil composé d'une dizaine de leaders environnementalistes connus, souvent des responsables d'ONG brésiliennes importantes. Quinze ans après, le GGF Brésil a créé CASA, un mécanisme autonome destiné à mobiliser toutes les formes d'appui, y compris les financements, afin d'amplifier les capacités des groupes communautaires, des ONG et des réseaux confrontés aux défis de la durabilité environnementale et sociale.

16. Flavio Feferman, 2005. Global Greentrants Fund, Brazil case study. 50p. Global Greentrants, Boulder, USA. Le bureau de CASA et du GGF collaborent pour attirer de plus larges soutiens. Par ailleurs CASA

est en train d'installer des bureaux régionaux au Brésil et en Amérique latine qui peuvent formaliser les procédures de sélection des projets de gestion et d'évaluation. Cette manière de faire décentralisée permet d'augmenter la responsabilité des financements sur chacun des projets subventionnés, avec des coûts de fonctionnement minimum. Le processus de mise en place de CASA, créé en janvier 2005, est en cours. Le budget 2005-2007 table sur un potentiel annuel de petites subventions d'un montant total de 500.000 à 1 million US\$. Le budget de fonctionnement en 2006 était de 142 000\$ et les dons de petites subventions se sont montées à environ de 300.000 \$.

Une étude conduite sur GGF Brésil montre que les composantes clés du succès des petites subventions sont la rapidité et la flexibilité ainsi que la disponibilité des fonds au bon moment et avec un minimum de bureaucratie. La flexibilité permet aussi d'utiliser les fonds pour d'autres activités si la stratégie change, ce qui est possible grâce à la qualité de la relation avec les bénéficiaires choisis avec soin. L'étude a mis en avant quatre types d'approches stratégiques pour les financements par petites subventions : le renforcement des capacités, les réseaux, le plaidoyer et les services directs. Dans tous les cas les conseillers soulignent l'importance de « reconnaître une opportunité », c'est-à-dire un contexte et un moment particulier pour attribuer la subvention.

4.3 ABN et Gaïa Fondation : mécanismes de financement de microprojets en Afrique¹⁷

La Fondation Gaïa, une ONG internationale basée au Royaume Uni, soutient le travail du Réseau africain de biodiversité (African Biodiversity Network, ABN) avec un mécanisme de petite subvention. Les objectifs sont d'aider les groupes de la société civile à faire prendre conscience de l'importance de la biodiversité, de fournir un financement direct et rapide pour les semences et d'appuyer les activités innovantes des groupes de la société civile dans les principaux pays du Réseau africain de biodiversité (ABN) (Kenya, Afrique du Sud, Ethiopie, Ghana, Tanzanie, Zambie, Bénin, Ouganda).

Le fonds pour les microprojets soutient des initiatives intégrant le programme, les buts et objectifs d'ABN. Gaïa est membre fondateur d'ABN et c'est à travers la structure d'ABN que les petites subventions sont allouées. Gaïa supervise la gestion du fond, mais les coordinateurs thématiques d'ABN (chargés de mission sur le terrain) basés dans le pays sont chargés de travailler avec les organisations nationales pour identifier les initiatives et s'occuper du suivi. D'autres partenaires financiers d'ABN jouent un rôle important de conseil mais la prise de décision est un processus collectif entre les coordinateurs thématiques d'ABN et le Groupe de pilotage d'ABN dont Gaïa est membre.

La procédure pour accéder et utiliser les financements est la suivante. Les organisations de mise en œuvre rédigent un simple résumé des activités clés du projet proposé, des résultats attendus et du budget avec l'aide du coordinateur thématique qui l'approuve. Lorsqu'il est approuvé, une convention est adressée à l'organisation responsable de la réalisation de l'activité, détaillant les conditions et les procédures.

17. A partir de: Tamara Mohr, Marie José van der Werff ten Bosch, Heather Plumrige. 2006. Small grants Learning Meeting, Background information. 132p. & Meeting notes, 25p . Both Ends, Amsterdam, the Netherlands.

L'organisation est responsable de la mise en œuvre du projet et d'en faire le rapport et les coordinateurs thématiques sont responsables pour tous les suivis demandés, de la gestion et de l'évaluation, et s'assurent que le rapport et les comptes sont reçus à la date convenue.

Les coordinateurs thématiques font un rapport tous les trimestres à ABN, ce qui fait partie du processus de suivi et d'évaluation et, lors de la réunion annuelle d'ABN, l'ensemble du processus est estimé et évalué. Les activités de l'année suivante sont acceptées sur la base de ces évaluations. Les programmes présentés se basent sur une planification antérieure établie par les coordinateurs thématiques avec leurs partenaires dans les pays.

Le fond du microprojet Gaïa/ABN couvre largement les activités auxquelles s'intéresse cette étude: la récupération et la conservation des semences, la lutte contre les cultures GM, etc. Cela montre que la structuration internationale (Gaia) et la structuration nationale (organisations liées à ABN dans chaque pays) peuvent fonctionner ensemble, et qu'il y a effectivement un vrai besoin en financements d'urgence. Ce fonctionnement, en particulier pour la collecte des fonds, la gestion et l'évaluation, est un exemple à étudier plus en détail.

4.4. PROLINNOVA : fonds de soutien à l'innovation locale

PROLINNOVA est une plate-forme de promotion de l'innovation locale en agriculture écologique et en gestion écologique des ressources naturelles. Elle est animée par ETC EcoCulture aux Pays-Bas. Des fonds de soutien pour l'innovation locale ont été introduits par un projet international, FAIR (Farmer Access to Innovation Ressources). Une étude récente a fait une analyse comparative des différents contextes en Afrique où ces fonds ont été mis en place : en Ethiopie, en Afrique du Sud et en Ouganda¹⁸.

Les préoccupations de PROLINNOVA concernant le manque d'efficacité de la recherche institutionnelle pour faire avancer les changements dans le sens d'une agriculture plus agro-écologique et une gestion efficace des ressources naturelles, rejoignent celles d'autres acteurs institutionnels importants comme le FIDA¹⁹. Ces dernières années, PROLINNOVA s'est forgé une expérience et une analyse conduisant à la création de mécanismes financiers permettant un accès direct aux financements pour les acteurs sur le terrain.

Comme le montre l'analyse ci-dessus, le mécanisme mis en place depuis 2005 est encore expérimental et présente des applications très différentes d'un pays à l'autre et d'un contexte socio-économique et écologique à l'autre. La participation effective des paysans dans les projets est très récente en Afrique du sud et toujours marquée par la situation raciale où la confiance n'est pas évidente. Cela est très différent de l'Ethiopie où depuis une vingtaine d'années les organisations rurales ont renforcé leur capacité à gérer leurs projets de manière participative. On voit par cette expérience que l'échelle géographique peut être un facteur important dans l'attribution des petites subventions.

18. Anton Krone, Amanuel Assefa, Laurens van Veldhuizen, Ann Waters-Bayer, Mariana Wongtschowski, 2006. Reflection on PROLINNOVA's FAIR project : Local Innocation Support Fund prospects and challenges in promoting innovation. PROLINNOVA working paper 14

19. FIDA, 2003. Politique du FIDA en matière de don. 14p., Rome, Italie.

Le processus paraît toujours fonctionner plutôt du sommet vers la base et se fonder sur des acteurs vraiment institutionnels, ce qui rend la participation effective des bénéficiaires très limitée.

Les projets ne sont dirigés par les agriculteurs dans aucun des pays.

Le mécanisme de PROLINNOVA dépend des priorités et des politiques des donateurs institutionnels extérieurs sans aucune garantie de durabilité. L'ONG coordinatrice sud-africaine Saveact, qui a une grande expérience en matière de crédits alloués aux villageois et d'épargne groupée organisée par les communautés de base, souhaite stimuler les contributions locales pour garantir l'implication réelle des bénéficiaires du fonds aux résultats de l'innovation. Ils estiment aussi que d'autres sources d'autofinancement villageois devraient être valorisées.

L'analyse de PROLINNOVA montre la difficulté d'atteindre un équilibre entre la multiplication des fonds locaux d'accès simple pour les paysans et celui de la gestion, de l'évaluation et de la responsabilité de ces fonds sans augmentation des coûts de transaction.

4.5. Gestion et évaluation des petites subventions

EN 2006, Both ENDS a animé une réunion d'une vingtaine d'organisations spécialisées impliquées dans des processus de petites subventions pour qu'elles échangent leurs expériences sur les pratiques liées à la gestion et à l'évaluation des projets²⁰. Les points principaux issus de cette réunion sont les suivants:

- Ce n'est qu'à travers les petites subventions que les vraies organisations de base peuvent être atteintes. La plupart des groupes de base n'ont pas la capacité de gérer des financements importants.
- Les petites subventions prennent les risques que les gros donateurs ne peuvent pas ou ne veulent pas prendre, et elles permettent aussi d'appuyer des actions urgentes.
- Les groupes participant aux processus des petites subventions partagent une même vision qui donne la priorité au changement social.
- Les petites subventions sont un moyen de fournir un appui financier aux organisations et aux groupes de la société civile. Cependant, l'ensemble des différents types de financements (petits, moyens et grands) est nécessaire pour être efficace ;
- Il est nécessaire de comprendre l'identité collective des donateurs de petites subventions : qui sont-ils ? quelles sont leur niche, leur force et leurs limites ;
- Des financements sans contraintes permettent d'être plus efficaces et d'utiliser moins de coûts de structure ;
- La plupart des donateurs de petites subventions sont en même temps engagés dans le renforcement des capacités, ce qui augmente les frais de structure par subvention. Mais c'est cependant considéré comme essentiel pour atteindre l'objectif.

20. Tamara Mohr, Marie José van der Werff ten Bosch, Heather Plumrige. 2006. Small grants Learning Meeting, Background information. 132p. & Meeting notes, 25p . Both Ends, Amsterdam, the Netherlands.

- Les donateurs de petites subventions sont dans la position originale d'être à la fois chercheurs de fonds et donateurs. Ils comprennent les exigences des donateurs et ils savent comment agir avec les bénéficiaires de subventions.
- Il est utile de mutualiser les efforts pour expliquer l'importance des petites subventions.
- Une bonne stratégie de communication et de coopération entre les donateurs de petites subventions est essentielle pour se renforcer et être plus efficace.
- Il faut vraiment défendre l'augmentation et la survie des petites subventions car il existe une tendance beaucoup plus forte qu'auparavant à la concentration des fonds importants.
- Les donateurs de petites subventions devraient organiser des discussions ouvertes avec les donateurs et les bénéficiaires sur les exigences et l'utilité de la gestion et de l'évaluation pour éviter de les voir imposés d'en haut.

4.6. X minus Y (X moins Y) : un fonds de solidarité

X minus Y est une fondation néerlandaise créée dans les années 1960 pour collecter auprès des citoyens l'argent que le gouvernement néerlandais ne donnait pas pour le développement du Sud (X représentant ce qui avait été convenu et Y ce qu'il avait effectivement donné)²¹. En tant que fonds de solidarité indépendant, X minus Y offre un fonctionnement flexible pour les petites subventions qui convient aux besoins exprimés par les organisations communautaires sous la forme d'un fonds international d'urgence.

Les donateurs sont des personnes engagées. Leur nombre était monté à 8000 dans les années 1970 mais il est descendu à environ 2000 aujourd'hui. La chute du nombre de donateurs s'est produite quand l'organisation a décidé de soutenir aussi les actions de groupes locaux en Hollande. Les gens donnent ce qu'ils veulent, quand ils veulent. Pas d'argent public, mais les fondations privées peuvent aussi contribuer par des petits montants. L'organisation collecte environ 300.000 euros par an. Elle reçoit environ 600 projets par an, et 200 projets sont financés. Il faut deux mois pour qu'un don soit approuvé et le montant s'échelonne de 300 à 2500 euros. Certains groupes sont soutenus sur une base annuelle.

L'organisation publie un bulletin de 4 pages (en néerlandais) quatre fois par an qui est un lien important avec les donateurs. La lettre est adressée jusqu'à 5 ans après que le donateur a arrêté son financement. L'équipe comprend 5 salariés, dont une partie des salaires est directement payée avec les fonds collectés, et une partie par des emplois aidés par l'Etat. Les frais généraux sont de l'ordre de 50%.

La trentaine de bénévoles est organisée en 5 sections (chaque section correspondant à un continent, avec 2 sections pour l'Europe) pour l'évaluation et la sélection des demandes. Les bénévoles sont des personnes partageant les mêmes idées et vivant aux Pays-Bas, et la plupart sont originaires du continent dont s'occupe leur section.

21. <http://www.xminy.nl>

Ce sont des réfugiés, des universitaires et des gens du terrain. Il leur est demandé de s'engager au moins pour deux années. Certains restent pendant des années et d'autres moins de deux mois. Chaque section est autonome pour choisir quels principaux thèmes soutenir, mais les projets sont présélectionnés par l'équipe salariée.

Les projets subventionnés traitent de thèmes très divers : luttes pour l'accès à la terre, privatisation de l'eau, activités syndicales, luttes paysannes, OGM, etc.

Il n'y a pas obligation de faire un rapport d'activités mais il est bienvenu.

Il n'y a pas d'audit car ils coûtent trop cher, et aucune évaluation n'est menée.

X minus Y présente plusieurs similarités avec un autre fond de solidarité basé en Suisse, SOLIFONDS. C'est une fondation créée par l'Union syndicale suisse (USS), le Parti socialiste suisse (PSS), l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et plusieurs organisations de développement²². SOLIFONDS soutient les droits politiques et syndicaux fondamentaux à travers le monde et diffuse des informations sur ces enjeux en Suisse. SOLIFONDS reçoit des financements de fondations et surtout de nombreux donateurs qui sont régulièrement informés sur l'utilisation des fonds.

V. Conclusions

Il existe une demande précise des communautés locales engagées dans des activités relatives à l'agrobiodiversité concernant le type de mécanismes de financement pouvant répondre à leurs besoins. Les besoins se concentrent essentiellement sur l'accès à l'information, la visibilité de leurs propres actions et l'amélioration de leurs capacités. Les organisations de la société civile consultées proposent que ces besoins soient pris en compte par un mécanisme de type participatif au niveau national. La participation à la décision sur l'utilisation des fonds est l'une des principales demandes exprimées. Pour répondre à leur besoin d'élaborer un plaidoyer à destination des gouvernements, les communautés préfèrent avoir recours à un fond d'urgence international indépendant.

Ce qui fait l'originalité du mécanisme que l'on veut créer, c'est la participation des acteurs bénéficiaires. Les budgets participatifs des villes ont montré depuis plus d'une décennie une palette impressionnante d'expériences, dont certaines, comme à Porto Alegre, très réussies. Elles peuvent être source d'inspiration pour le mécanisme que nous souhaitons élaborer. Ce qui fait la difficulté et la richesse de ces expériences, c'est qu'elles sont toutes différentes les unes des autres du point de vue qualitatif. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas de transposition simple possible.

Les organisations communautaires locales et les mouvements sociaux devraient pouvoir participer au mécanisme de financement selon les termes et les priorités qu'ils ont définis. Les priorités vis-à-vis du fonds sont clairement exprimées, les besoins sont quasiment similaires aux quatre coins de la planète : accès à l'information, communication vers le monde extérieur, renforcement des capacités, et plaidoyer. Pour les termes de leur participation, deux niveaux sont évoqués :

- Au niveau local, la gestion communautaire autonome des financements des projets.
- Au niveau national (ou régional), une représentation tournante dans l'organe de sélection et de décision du mécanisme de financement.

Il s'agit là d'un modèle à la fois représentatif et communautaire.

Tous les mécanismes de petites subventions utilisent un dispositif de sélection des projets à financer composé de bénévoles connaissant bien les organisations de terrain. Ce sont souvent des militants d'ONG ou des universitaires, et certains sont même membres des organisations communautaires elles-mêmes.

Le modèle participatif donne une plus large place à la présence de représentants des communautés de base dans ces comités de sélection.

Un processus en plusieurs étapes permettrait que cette participation soit de plus en plus nombreuse, pour constituer un organe de décision pratiquement autonome. Outre son rôle fonctionnel de distribuer l'argent aux projets communautaires, cette plate-forme de dialogue offre une opportunité régulière d'information réciproque, pouvant conduire à des stratégies citoyennes collectives, et au renforcement des réseaux et des coalitions.

La qualité de la participation vient de la transparence des échanges. Mais le travail délicat de facilitation, de modération et de mise en oeuvre du processus ne doit cependant pas être négligé. Il demande à la fois une bonne expérience du terrain et un capital de confiance de la part des bailleurs et des bénéficiaires.

Dans le domaine qui nous concerne, quelques organisations jouissent de cette double légitimité, aussi bien auprès des organisations communautaires que des financeurs.

L'une des meilleures façons d'illustrer ce concept de participation est d'utiliser le concept « d'un million de phares » (Million beacons concept). Les petits financements participatifs donnés pour un travail de terrain en faveur de l'agrobiodiversité devraient contribuer à susciter un million d'initiatives prises pour la biodiversité à travers le monde.

Ce concept sous-entend un système de gouvernance qui admet qu'il n'y a ni petit ni gros partenaire et que la prise de décision est un travail conjoint où chacun est représenté à tous les niveaux.

Il y a peu à attendre aujourd'hui des gouvernements et des gros mécanismes intergouvernementaux existants, mais il existe des initiatives de mécanismes de financement participatif d'ONG et de fondations qui offrent des expériences utiles sur des thèmes similaires. Ces expériences peuvent servir de sources d'inspiration pour créer un nouveau mécanisme indépendant plus spécifique pour soutenir les actions des communautés de base en faveur de la biodiversité agricole.

L'intérêt manifesté par certaines ONG internationales et des donateurs potentiels donne quelques indications quant à la faisabilité. Les militants soulèvent la nécessité d'organiser un fonds de solidarité avec une nouvelle approche correspondant aux standards des organisations de base. Les donateurs de petites subventions et les fonds d'urgence ont beaucoup d'expériences à partager.

Ils conservent cependant une attitude prudente, souhaitant éviter qu'un nouveau mécanisme de financement affecte négativement les mécanismes existants. Les donateurs favorables sont enclins à augmenter leur soutien aux ruraux pauvres, mais leur accord pour intégrer des mécanismes participatifs à ces projets n'est pas encore garanti.

La discussion avec les experts en économie solidaire montre le besoin de compétences professionnelles dans la collecte et la gestion des fonds. Ces compétences doivent être utilisées.

Nous concluons qu'il y a un vrai besoin de nouveaux mécanismes pour donner aux communautés de terrain accès à des financements pour soutenir les activités d'entretien de la biodiversité agricole locale. Nous allons présenter dans le chapitre deux de cette étude trois options, non exclusives l'une de l'autre, qui pourraient être formalisées:

- La première consiste à imaginer un programme spécifique pour faciliter l'accès à l'information sur les fonds existants, et à promouvoir une collaboration et des complémentarités entre les différents mécanismes.
- La deuxième option consiste à introduire ou à mieux intégrer les mécanismes participatif dans les programmes actuels de soutien à la biodiversité agricole : ceux des ONG aussi bien que ceux des institutions de financement.
- La troisième mesure implique de mettre en place une coalition de groupes partageant les mêmes sensibilités pour créer un mécanisme indépendant adapté pour soutenir les actions des communautés de base en faveur de la gestion et du contrôle de la biodiversité agricole, à partir des éléments suggérés par l'enquête et des mécanismes existants. On détaillera une stratégie financière et les premières étapes vers l'opérationnalité.

Chapitre 2

Propositions et recommandations

Actuellement, il n'existe aucun mécanisme de financement spécialement orienté vers les organisations communautaires de base impliquées dans la gestion locale de la biodiversité agricole.

Nous avons identifié trois mesures pouvant aider à trouver une solution aux besoins clairement exprimés afin de mieux réaliser, et d'une manière plus participative, l'accès aux financements pour ce type de travail et ce type d'organisation.

Plutôt que d'être mutuellement exclusives, ces trois mesures peuvent être considérées comme des étapes dans un processus de démocratisation de l'accès aux financements et aux responsabilités qui y sont liées. Dans ce sens, elles sont fortement liées dans un engagement à davantage développer la base solidaire du soutien aux petits agriculteurs et autres groupes qui s'efforcent de stopper la privatisation et la perte de la biodiversité agricole au niveau de la communauté.

Chaque mesure peut être mise en œuvre indépendamment. Chacune implique et favorise différentes méthodes opératoires. Toutefois elles peuvent aussi être reliées et se renforcer les unes les autres. Les trois mesures sont présentées dans un ordre ascendant de complexité:

- 1 • Mettre en œuvre un programme pour améliorer l'accès à l'information
- 2 • Améliorer la participation dans les fonds existants
- 3 • Former une coalition pour établir un nouveau mécanisme de financement indépendant

I • Mettre en œuvre un programme pour améliorer l'accès à l'information

L'un des problèmes majeurs soulevés par les groupes locaux est le manque d'informations. Par cette option, il s'agit de pouvoir répondre à travers un programme spécifique aux besoins d'information systématiquement soulevés par les communautés qui se demandent : Qui sont les bailleurs ? Comment accéder aux fonds ? Que devons-nous faire ?

Ce programme peut être mis en œuvre par une ONG ou un groupe international d'ONG servant d'interface entre la communauté des bailleurs de fonds et le mouvement des organisations de base. Il peut aussi être mis en œuvre et faire partie des missions du mécanisme de financement spécifique décrit dans l'option 3.

Le programme pourrait avoir trois objectifs :

a) Fournir une information sur les bailleurs de fonds travaillant dans les régions et au niveau international

Le Programme doit tenir à jour ses informations et ses contacts avec les bailleurs de fonds potentiels. Il est nécessaire qu'il développe aussi des relations d'échange d'informations sur la situation

des pays, et sur les mouvements dans les pays avec les autres bailleurs de fonds, de façon à pouvoir réorienter rapidement une demande.

b) Aider à renforcer les capacités des organisations communautaires de base pour la gestion des fonds

L'une des demandes des associations concerne aussi la formation à la collecte de fonds et aux méthodes de suivi et d'évaluation des bailleurs de fonds. Le Programme peut donc envisager de faciliter la participation des membres des associations à des formations sur ces thèmes.

c) Identifier les mécanismes de financement locaux

Le programme pourra aider à repérer, dans chacun des pays, les bailleurs de fonds privés ou publics locaux et aider les organisations communautaires de base à mettre en place des fonds locaux. Il pourra aussi proposer de nouveaux mécanismes de financement, plus adaptés au contexte local, comme par exemple la méthode de la tontine, très utilisée en Afrique sub-saharienne.

II • Améliorer l'accès et la participation aux fonds existants

Cette mesure développerait une méthodologie, ou un module, que les mécanismes de financement existants pourraient appliquer afin d'intégrer les points de vue et les besoins des CBO dans leurs stratégies de financement. Cela impliquerait un dialogue et des discussions continus entre les mécanismes de financement intéressés et les groupes locaux ou communautaires pour que cela réussisse.

Cela nécessiterait l'expérimentation de différentes méthodes et approches participatives existantes (dont certaines sont déjà décrites dans ce rapport), de les développer, puis de les étendre ensemble pour établir des organismes et des programmes de financement.

L'idée est de construire sur l'expérience et le savoir-faire de manière à ce que les mécanismes existants puissent adopter des approches plus participatives.

Cette mesure demandera un niveau élevé de professionnalisme dans le domaine financier et la gestion des budgets participatifs. Il pourrait être organisé par une ONG ou une coalition d'ONG ayant une bonne expérience du fonctionnement des petites subventions.

Nous pouvons construire une proposition de mécanisme de financement participatif en fonction des besoins exprimés par des représentants d'associations et de communautés locales, en partant de l'expérience vécue par des organisations spécialisées dans les petites subventions.

Nous sommes bien conscients qu'il ne sera pas facile de convaincre les donateurs existants de pratiquer des approches plus participatives.

L'incertitude des décisions des processus participatifs, que personne ne peut prévenir ou contrôler, tout comme des modes non conventionnels de restitution des résultats des projets plus adaptés aux capacités des communautés, pourraient ne pas leur plaire. De plus, en quoi ce nouveau mécanisme serait-il plus efficace à leurs yeux que ceux existants qui justifient l'utilisation des fonds selon des standards éprouvés ? Enfin, de nombreux bailleurs préfèrent décider eux-mêmes de la destination de leurs fonds et du choix des projets, s'appropriant ainsi la cause et les résultats. Soumettre les financements à un contrôle décentralisé peut être une garantie d'échec pour un grand nombre d'institutions.

III • Former une coalition pour établir un nouveau mécanisme de financement indépendant

Plutôt qu'un changement incrémental, cette mesure demande la mise en place d'un financement entièrement nouveau qui répondra aux critères requis par les organisations de base, en tenant compte des différentes expériences similaires déjà existantes. Un tel mécanisme de financement sera réellement participatif par nature, et sa définition détaillée devrait être issue d'un processus de concertation entre les organisations du mouvement social impliquées sur cette thématique. Les groupes impliqués dans cette concertation pourront former une coalition de groupes partageant les mêmes idées et déjà actifs sur ces questions. Cette coalition établira une plate-forme politique claire qui tirera sa légitimité à la fois des organisations des communautés de base, et des donateurs ouverts à cette idée.

3 • 1 Mission et structure

Le mécanisme de financement aura pour but principal le renforcement des initiatives des groupes locaux pour la biodiversité agricole et alimentaire. Sa mission est de promouvoir une entraide et une solidarité mutuelle entre groupes locaux et entre organisations de pays différents, et de développer une meilleure compréhension de la nécessité de travailler ensemble, de manière à améliorer le contrôle et la gestion de la biodiversité au niveau local. A cet effet, il devra fournir ou aider à trouver les moyens financiers ou techniques nécessaires aux actions décidées par les acteurs et actrices sur le terrain.

Pour assurer la nature participative du processus, le mécanisme fonctionnera à partir de la combinaison d'un groupe international de pilotage dans lequel les membres de la coalition participent, et d'un ensemble de points de contacts, individuels ou de plateformes communes fonctionnant au niveau national et régional. La prise de décision de financer des projets et des activités individuels locaux se ferait généralement aux niveaux nationaux et régionaux alors que la coordination générale, la mobilisation des ressources et la gestion du mécanisme se feraient au niveau international.

L'étendue de la formalisation de la participation au niveau national et régional changera en fonction des pays et des régions, mais les structures déjà existantes et les équipements des membres de la coalition devront être utilisés autant que possible. Les membres de la coalition pourraient apporter cela comme une contribution en nature au mécanisme. La participation active des organisations des communautés locales et des ONG locales et nationales sera assurée, et cette participation se fera de manière bénévole, tournante et désintéressée. Les groupes participants au mécanisme ne pourront pas orienter les financements sur leur propre organisation, au moins pas de manière systématique.

Au niveau international, un groupe de pilotage composé des différents participants sera responsable de la coordination de l'ensemble, de la mobilisation des ressources et de la gestion du mécanisme. Au cas où le mécanisme devrait prendre la forme légale d'une fondation, ils formeraient le Bureau des directeurs du mécanisme. C'est là que l'orientation politique générale et les priorités du mécanisme seraient développées et révisées régulièrement, ainsi que l'ensemble du fonctionnement du mécanisme, la participation des régions et les liens avec les donateurs. Il pourrait aussi gérer une sorte de « fonds international d'urgence » capable de répondre à des demandes urgentes ne pouvant pas être traitées aux niveaux régional ou national.

Encadré 5 : Participation : l'analogie de la plate-forme mouvante et le concept du million de balises

Quelle que soit sa nature formelle, le principe qui est au cœur de ce mécanisme est celui de la participation. L'une des personnes que nous avons consultée a proposée l'analogie de la plate-forme mouvante. La participation commence avec l'étape de la plateforme des organisations des communautés de base, le premier maillon du mécanisme. Cette plateforme bouge constamment le long de toutes les phases du mécanisme. Quand de nouveaux acteurs prennent part à différentes étapes du mécanisme, la plateforme s'élargit pour les intégrer mais ne se rétrécit pas pour ne pas perdre ses acteurs au niveau des communautés. Cela permet aux processus de prise de décision de devenir complètement participatifs à la fois par l'esprit et la lettre, avec un très grand partage pour les prises de décisions critiques (concernant la nature des financements acceptés et le mode et les raisons des dépenses) restant au niveau des plates-formes communautaires à toutes les étapes.

Plateforme 1 • Organisations des communautés (OC)

Plateforme 2 • OC + ONG locales (ONGL)

Plateforme 3 • OC+ONGL+ ONG internationales (ONGI)

Plateforme 4 • OC+ ONGL+ONGI+ donateurs

Plateforme 5 • OC + ONGL+ONGI+ donateurs + secrétariat du fonds

Au niveau de la plateforme 5, plus de 70% de la coalition seront composés de représentants des groupes communautaires, et 30% de facilitateurs du fonds et différentes agences de financement. A l'intérieur de cette plateforme les membres des 30% seront obligés de laisser le processus de décision aux groupes des 70%, en gardant pour eux-mêmes le rôle d'un panel de suivi qui s'assure que tous les processus convenus mutuellement sont bien respectés.

L'une des meilleures manières d'illustrer le concept est d'utiliser le concept du Million de balises. Ce que le Fonds cherchera à faire c'est d'allumer un million de balises d'initiatives pour la biodiversité à travers le monde. On ne distingue pas ici les petites balises des grandes balises. La balise globale que formeront ces millions de minuscules balises est la somme des scintillements qu'elles produisent toutes et non pas la lumière d'une importante balise. Le concept s'adresse donc davantage à la gouvernance du système, qui reconnaît qu'il n'y a pas de petits et grands partenaires dans cette entreprise et que la prise de décision sera le résultat du cumul des efforts avec une représentation de tous à tous les niveaux.

Un nouveau mécanisme de financement international ne se construit pas facilement et les obstacles sont nombreux. L'espace est déjà encombré de systèmes plus ou moins autos référencés et solidement ancrés dans des valeurs néolibérales. La compétition pour l'argent public est rude, et il est presque impossible d'y accéder semble-t-il pour un mécanisme suffisamment autonome pour ne pas dépendre des conditionnalités des bailleurs publics traditionnels et des ONG dominantes. Il y a donc un obstacle politique à franchir pour définir une ligne politique et un programme d'action.

Une existence justifiée et des obstacles techniques doivent être pris en compte pour la réalisation d'un mécanisme international et participatif qui fonctionne de manière performante. La réalisation de ce mécanisme demande l'acquisition des compétences complémentaires requises. Trois types d'acteurs peuvent être sollicités pour mettre cela en place:

- des leaders de communautés de base qui garantiront que la logique participative est correctement respectée
- des militants d'ONG internationales actives dans ce domaine,
- des gestionnaires de petites subventions accordées à des thématiques touchant à l'environnement et aux droits humains.

Parallèlement un dialogue devrait être mené avec des fondations privées sympathisantes et des fonds de solidarité pour les convaincre d'établir un consortium de donateurs engagés dans un mécanisme de financement innovant.

Il y aura besoin d'un secrétariat, petit mais efficace, pour organiser des réunions régulières, établir les rapports et s'occuper des versements des fonds. Cela peut aussi être un bureau central qui remplit la fonction d'information proposée dans la mesure 1, et maintenir un dialogue constant avec les autres donateurs pour développer les éléments proposés dans la mesure 2.

La réception des demandes de fonds, la préparation des dossiers en vue des décisions du Conseil d'administration, le suivi des décisions, l'envoi de courrier aux bailleurs de fonds (qui peuvent être nombreux si le Fonds lance un appel aux dons), les conseils aux demandeurs, la supervision des subventions et le suivi de leur mise en œuvre, ainsi que les communications entre les membres du Conseil d'administration requièrent des fonctions de secrétariat importantes. En outre, il est à prévoir que la personne chargée de programme effectuera des visites de terrain et des déplacements pour rencontrer des bailleurs de fonds.

En conséquence, il est estimé que le Fonds aura besoin dès son établissement d'une personne chargée de programme à temps plein assistée à temps partiel d'une assistante secrétaire et d'un comptable.

3 • 2 Principes de fonctionnement

Il est crucial que le mécanisme se forge un profil public crédible vis-à-vis de ses utilisateurs et de ses bailleurs de fonds et défende une réputation d'organisme de financement fiable, efficace et bénéficiant de la confiance de ses donateurs.

Pour y parvenir, il serait bon de développer un ensemble de principes opérationnels. Nous en proposons ci-dessous cinq:

a) L'indépendance du mécanisme peut être garantie s'il est protégé contre toutes les ingérences injustifiées de la part de gouvernements, d'organisations ou d'individus qui risqueraient de compromettre son processus de prise de décision. Le mécanisme doit être aussi indépendant des structures politiques décisionnelles des associations auxquelles ses membres peuvent appartenir, de manière à ce que ses décisions soient prises exclusivement en fonction de ses propres objectifs et, plus largement, dans l'intérêt des communautés.

b) La nature participative et décentralisée du mécanisme est un des éléments centraux. Il vise à mettre la prise de décision, les voix et les besoins des organisations communautaires de base au cœur du mécanisme. Même si cela représente un défi, et qu'il faudra certainement l'expérimenter, c'est aussi l'un des aspects les plus intéressants car son absence dans les mécanismes de financement actuels a été pointée par un grand nombre. Il permettra d'établir une relation de confiance entre les participants en tenant compte de leur grande connaissance du terrain et de l'analyse du contexte dans lequel ils vivent afin de décider des orientations du soutien.

c) Construire un espace de solidarité : contribuer sans concurrence. Le mécanisme sera conçu pour compléter les autres mécanismes de financement plutôt que pour les concurrencer. C'est pourquoi il doit travailler avec les autres bailleurs, réseaux et organisations dont les objectifs peuvent être plus larges que sa propre mission. Il est primordial qu'il fasse partie des réseaux de Fonds à l'échelle mondiale, afin de suivre une stratégie de financement répondant aux besoins des associations de la région, sans entrer en concurrence avec elles.

d) La transparence vis à vis du public, des bailleurs de fonds et des bénéficiaires est un principe central. Les structures guidant le mécanisme et les règles de procédure devront s'assurer que les activités seront soumises à un rapport montrant clairement comment l'argent a été dépensé. Cependant cela devra être réalisé avec un minimum de bureaucratie et en fonction des capacités et des besoins des participants locaux.

e) Le besoin de flexibilité et l'importance de soutenir des processus plutôt que des produits. Les communautés locales font face à de nombreux facteurs qui sont en dehors de leur contrôle et souvent les plans et les activités doivent changer en cours de route pour y répondre. De plus dans les situations où la répression locale ou nationale est forte, les groupes ne peuvent pas toujours faire des rapports sur toutes leurs activités. Ceci doit être totalement accepté si on considère que le mécanisme cherche à soutenir un processus de renforcement et de changement, et pas uniquement des produits et des résultats. Une part importante de la crédibilité du mécanisme vient de son processus de sélection et de la participation des groupes qui y sont associés. Des relations construites sur la confiance et la communication sont plus importantes et appropriées que des mécanismes de contrôle basés sur un planning et un rapport détaillés.

La crainte que ce nouveau mécanisme engendre une forme plus pesante de bureaucratie en ajoutant de nouvelles structures, des fonctionnements compliqués et des coûts de gestion supplémentaires est compréhensible et devrait être écartée.

Le mécanisme aura recours aux capacités et aux résultats déjà existants et valorisera leur complémentarité. Et pour réduire le nombre d'intermédiaires entre les donateurs et les communautés, et donc l'accumulation des coûts de fonctionnement, le dispositif s'efforcera de ne conserver que le strict nécessaire entre les donateurs et les bénéficiaires.

La plateforme participative n'étant composée que de bénévoles, les charges de structure au niveau national n'affecteront que le salaire d'une personne pour la coordination et l'animation, et d'une personne pour le suivi comptable.

À l'échelle internationale, le fonds d'urgence peut être confié à un gestionnaire abrité par une ONG internationale. Le consortium chargé du suivi du mécanisme et de la relation avec les donateurs pourrait travailler sur une base de bénévolat animé seulement par un permanent hébergé dans une structure.

Pour diminuer le nombre d'intermédiaires, l'effort doit porter sur la construction d'un mécanisme financier d'une transparence telle que la traçabilité des donations est garantie. Divers dispositifs mis en place collectivement par les participants pourront garantir la bonne utilisation des fonds.

3 • 3 Opérations financières du Fonds

3 • 3 • 1 Collecte des fonds

La collecte de fonds pour le mécanisme devra prendre en compte un certain nombre de questions fondamentales. D'un côté, la gestion de la biodiversité au niveau local étant maintenant largement reconnue comme cruciale, de nombreux donateurs s'y intéressent et pourraient potentiellement y contribuer.

D'un autre côté, le mécanisme pouvant entraîner des transformations radicales en mettant les communautés locales aux commandes et en remettant en question les modèles conventionnels de développement, cela pourrait soulever une opposition de plusieurs côtés et des hésitations de la part de plusieurs donateurs. La possibilité de mettre en place des normes complètement différentes en adéquation avec la manière de penser et de fonctionner des organisations communautaires de base est un défi central.

Tous les efforts de collecte de fonds devraient prudemment veiller à l'équilibre de ces deux pôles par une bonne stratégie de communication. De cette façon, le mécanisme pourra attirer les financements provenant d'un large éventail de sources, même les plus conventionnelles. Le nouveau mécanisme pourrait ainsi rendre disponibles aux bénéficiaires de nouvelles sources de financement inaccessibles autrement (parce qu'elles sont simplement hors d'atteinte pour eux, ou parce qu'ils ne veulent pas les solliciter pour des raisons politiques).

La mission de tout fonds de ce type est d'étendre l'éventail des ressources disponibles pour la gestion de la biodiversité au niveau local. Cela devrait alors empêcher la concurrence avec les autres organisations sur les fonds existants et, à la place, prendre des mesures pour attirer de nouveaux fonds. Pour toutes ces raisons, il faudrait sans doute que le Fonds fonctionne comme un Fonds de solidarité. Cela demande un sérieux travail de communication pour développer des moyens simples mais bien exposés pour que les personnes et les organisations y participent.

3 • 3 • 2 Stratégie d'allocation des fonds

Les organisations communautaires de base ont clairement exprimé le besoin d'avoir des financements flexibles, permettant qu'une partie de la donation serve à d'autres utilisations lorsque les situations changent dans leur environnement. Cela implique qu'il y ait moins d'exigences en termes de définition du projet et moins d'obligations en termes de rapport et de comptabilité.

La plupart des bailleurs de petites subventions ont choisi d'être flexibles pour répondre aux difficultés rencontrées par les groupes locaux et fournissent des formulaires de demande faciles à remplir, avec une évaluation minimale consistant en un rapport narratif et financier. Ils compensent généralement les procédures d'évaluation relativement lâches en travaillant avec des conseillers dans chaque pays. Il y a des gens actifs dans la coalition qui sont capables d'évaluer la force des initiatives.

La participation des groupes aux processus de prise de décision facilite le travail dans les domaines qui ont besoin d'être renforcés. Le fonds devrait alors renforcer les compétences locales, quelques mécanismes de contrôle et la sélection de projets, qui sont moins centralisés.

3 • 3 • 3 Forme juridique du Fonds

Une fondation semble, de prime abord, la structure juridique la plus appropriée pour ce type de mécanisme de financement. C'est en effet une structure généralement destinée à administrer un capital. Une fondation n'a pas de membres et est habituellement dirigée par un conseil d'administration chargé d'appliquer les statuts. D'un autre côté, les fondations peuvent être soumises à des restrictions dont sont exemptes d'autres formes d'organisation ou les associations. Par exemple, des obligations en matière d'enregistrement, de composition du conseil d'administration et de publications de comptes peuvent être imposées aux fondations, y compris un droit d'inspection des comptes de l'administration.

Une alternative pourrait être de prendre le modèle de l'association. Une association à but non lucratif peut être établie avec n'importe quel objet, dont celui de collecter et de redistribuer des fonds pour un objectif précis. En principe, une association a des membres et est dirigée par une assemblée générale, qui élit un bureau dont la responsabilité est de gérer l'association conformément aux statuts et d'appliquer, dans la gestion quotidienne, les directives de l'assemblée. Le personnel est, en principe, employé par le conseil d'administration.

Dans les pays où la liberté d'association est totale, les activités de l'association ne font l'objet d'aucune autre définition que celles fixées par la loi. Les structures ayant besoin d'être établies au niveau national peuvent peut-être prendre un statut associatif selon la législation du pays.

IV • Conclusions et perspectives

Les tendances actuelles de l'économie globale orientent de plus en plus les mécanismes de financements sur quelques acteurs internationaux majeurs, loin des besoins des organisations locales qui agissent sur le terrain. Pour les populations rurales, considérées comme les populations les plus pauvres de la planète, le contrôle de la biodiversité de leurs agrosystèmes est crucial pour la souveraineté alimentaire. Leurs talents et savoir faire représentent aussi la seule manière de répondre aux besoins en ressources génétiques agricoles des générations futures, rurales et urbaines, dans le chaos climatique annoncé.

Les organisations communautaires en arrivent aux mêmes conclusions dans leur analyse des difficultés d'accès aux financements et l'estimation de leurs besoins. De leurs réflexions se dégagent les premiers grands principes d'un fonds participatif pour la biodiversité vivante.

L'étude essaie de répondre à cette attente, en proposant plusieurs options, qui peuvent être les étapes d'un processus de création d'un mécanisme de financement participatif indépendant pour la biodiversité agricole sous le contrôle des communautés locales. Ce mécanisme est conçu à la fois comme instrument financier, et comme support de transformation sociale.

Du côté des donateurs, des ONG et des autres, nous avons répertorié plusieurs degrés d'intérêt :

1 • Plusieurs ONG internationales investies dans l'appui au travail pour la biodiversité sur le terrain sont clairement intéressées par la mise en place d'un nouveau mécanisme indépendant. La question qu'elles soulèvent est de savoir si la formation d'une telle coalition et la mise en place de ce type de financement est réellement possible, étant donné les moyens limités de beaucoup de groupes sociaux. GRAIN est généralement reconnue comme l'une des organisations pouvant rassembler une telle coalition, et possède un avantage comparatif par son type de fonctionnement décentralisé et son mode de gouvernance participatif.

2 • L'intérêt est plus circonspect de la part de quelques grosses ONG qui pratiquent déjà les mécanismes de petites subventions et bénéficient d'une forte expérience dans ce domaine. Elles se montrent favorables à partager leurs connaissances mais restent soucieuses que la concertation soit bien assurée pour éviter la concurrence, en particulier vis-à-vis des sources de financements.

3 • L'intérêt des donateurs sensibles à cette cause est variable, avec une frilosité générale à financer un fonds collectif, et quelques réticences vis-à-vis de l'aspect 'participatif' du mécanisme, qui reste sans doute encore peu compris ou apprécié. Il existe un problème de manque de vision pour certains, et d'inertie politique pour d'autres. Il faut cependant insister sur le fait que tous les donateurs ne sont pas les mêmes ; certains sont très conservateurs et dominés par la pensée néolibérale, alors que d'autres sont assez engagés et ouverts à l'expérimentation.

4 • La haute technicité d'un mécanisme de financement international et sa nature politique nécessitent une collaboration entre les porteurs politiques du projet et des personnes ayant une solide expérience en gestion des financements solidaires. Beaucoup d'ONG orientées politiquement, dont GRAIN, ne veulent pas avoir de responsabilités dans la gestion de fonds proprement dite. Par conséquent, il faudrait organiser une collaboration où les rôles des différents partenaires seraient clairement définis, différenciés et respectés.

Annexe 1 : Liste des personnes consultées

Nom	Organisation	PAYS	CONTACT
Adcock Melanie	CS Fund & WML, Fondation	Etats-Unis	Melanie@csfund.org
Atangana Josephine	CNOP, paysanne	Cameroun	focaob@hotmail.com
Anderegg Brigitte	Solifonds, Fonds de solidarité	Suisse	mail@solifonds.ch
Bensaadoun Noredine	APEB, Paysan	Algérie	akarbouche@yahoo.fr
Beier Anja-christina	Forum Syd, ONG	Suède	anja-christina.beier@forumsyd.org
Brac de la Perrière Caroline	NewWays, Réseau de femmes	France	cbdlp@orange.fr
Calame Matthieu	FPH, Fondation	Suisse/France	Matthieu.calame@fph.fr
Carcciolo Cosme	CONAPACH, pêcheur	Chili	caracciolo_conapach@yahoo.com
Chaurette Eric	Interpares, ONG	Canada	echaurette@interpares.ca
Coulibaly Ibrahim	CNOP, paysan	Mali	cnopmali@yahoo.fr
Craioveanu Dan	FNAE, Paysan	Roumanie	dan@ONG.ro
De Lange Wytze	XminY, Fond de solidarité	Pays-Bas	xminy@xminy.nl
Deilt Monica	Commission européenne, Recherche	Belgique	monica.deilt@ec.europa.eu
Douma Willy	Hivos	Pays-Bas	w.douma@hivos.nl
Duminiciu Ramona	INFOMG, ONG	Roumanie	infomg@ONG.ro
Fernanda Maria	VallejoHeifer, ONG	Equateur	teurfernandavallejo@heifer-ecuador.org
Ganya Chachu	PISP, éleveur	Kenya	cganya@pisp.org
Garcès Pedro	WWF, pêcheur	Chili	info@foro-pescadores.com
Göran Johansson	Swedish Cooperative Center, Coopérative	Suède	Goran.johansson@utangranser.se
Grit Rietje	IUCN-NL	Pays-Bas	Rietje.grit@iucn.nl
Guédon Jean-Pierre	FTH, Fondation	Suisse	jlgd@terrehumaine.org
Hann Almut	Hann Almut	Sénégal	almut@sentoo.sn
Henry Jérôme	Crédit coopératif, Fond de solidarité	France	jerome.henry@coopanet.com
Hobbelink Henk	GRAIN, ONG	Espagne	henk@grain.org
Kastler Guy	RSP, paysan	France	guy.kastler@wanadoo.fr
Krone Anton	Saveact, ONG	Afrique du Sud	antonkrone@wol.co.za
Latremouille Lise	USC Canada	Canada	latremouille@usc-canada.ca
Louanchi Meriem	AREA-ED, ONG	Algérie	louanchi@no-log.org
Lovemore Simwanada	ZNFU, Paysan	Zambie	znfu@zamnet.zm
McGavin Samantha	Interpares, ONG	Canada	smcgavin@interpares.ca
MacGillivray Iain C.	CIDA, Agence de développement	Canada	Iain_nacgillivray@acdi-cida.gc.ca
Magne Rodolfo	SSNC, ONG	Suède	rodolfo.magne@snf.se
Malidier Christophe	Solidarmonde, ONG	France	c.malidier@solidarmonde.fr
Malmer Pernilla	Swebio	Suède	Pernilla.Malmer@cbm.slu.se
Manicad Gigi	Novib	Pays-Bas	Gigi.Manicad@oxfamnovib.nl
Mohr Tamara	Both ENDS, ONG	Pays-Bas	tm@bothends.org
Mooney Pat	ETC Group, ONG	Canada	mooney@etcgroup.org
Moore Monica	PANNA, ONG	Etats-Unis	mhm@panna.org
Oliveros Oliver	DURAS, recherche	France	oliveros@agropolis.fr
Onorati Antonio	Crocevia, ONG	Italie	mc2535@mlink.it

Östberg Sonny	Swedish Cooperative center, paysan	Suède	sonny.ostberg@forumsyd.org
Philip Mikos	Commission européenne, DG Développement	Belgique	Philip.mikos@ ec.europa.eu
Periyapatna Satheesh	DDS, paysan	Inde	Hyd1_ddshyd@yahoo.co.in
Plumridge Heather	Global Greengrants Fund, ONG	Etats-Unis	plumrid@greengrants.org
Pimbert Michel	IIED, ONG	Royaume-Uni	michel.pimbert@iied.org
Rahamanian Maryam	CENESTA, ONG	Iran	maryam@cenesta.org
Ramos Danilo	KMP, Paysan	Philippines	kmp@tri-isys.com
Riveill Nicole	Commission européenne, DG Recherche	Belgique	nicole.riveill@ec.europa.eu
Rodriguez Francisca	ANAMURI, paysanne	Chili	internacional@anamuri.ci
Saif omar	Forum Syd, ONG	Suède	Saif.omar@forumsyd.org
Saul Vincente	International Indian Treaty Council , IIPP	Mexique	binizaa2002@yahoo.com.mx
Schultz Maria	SSNC, ONG	Suède	maria.schultz@snf.se
Semedebby Carl-Johan	SIDA, Développement Agency	Suède	carl-johan.smedebby@sida.se
Supiot Nicolas	RSP, paysan	France	supiot@laposte.net
Tack Alex	ALTERFIN, Fonds de solidarité	Belgique	info@alterfin.be
Turnage Roxanne	CS Fund & WML, Fondation	Etats-Unis	roxanne@csfund.org
Vélevée Renée	GRAIN, ONG	Philippines	renee@grain.org
Walsh Susan	USC Canada, ONG	Canada	swalsh@usc-canada.org
Wetterstrand Hanna	Swedish Cooperative Center, Coopérative	Suède	hanna.wetterstrand@utangranser.se
Yaimuang Supa	AAN, paysan	Thaïlande	syaimuang@yahoo.com
Zammouri Abdelhamid	ADD, ONG	Tunisie	addzammouri@yahoo.fr
Zuayter Razan	AGPN, ONG	Jordanie, Palestine	sanabel@go.com.jo

Annexe 2 : Liste des bailleurs de fonds cités dans l'enquête

NOM	ORGANISATION	PAYS	CONTACT
AGreen Grants Fund	Fondation	Etats-Unis	http://www.greengrants.org/
AWID	ONG	Pays-Bas	www.awid.org
Bread for the World	ONG	Danemark	http://www.brot-fuer-die-welt.org/
Both Ends	ONG	Pays-Bas	http://www.bothends.org/
CASA	ONG	Brésil	www.casa.org.br
CCFD	ONG	France	www.ccfdf.asso.org
Comic Relief	ONG	Royaume-Uni	http://www.comicrelief.com/
Crédit Coopératif	Banque	France	www.credit-cooperatif.fr
ETC Foundation	ONG	Pays-Bas	www.etc-international.org
European Foundation Center	Fondation	Belgique	http://www.efc.be/
Fondation de France	Fonds	France	www.fdf.org
Fondation Ensemble (FN)	Fonds	France	www.fondationensemble.org
Fondation Nature et Découverte	Fondation	France	www.natureetdecouvertes.com/page/Coporate/Fondation/
Forum Syd	ONG	Suède	anja-christina.beier@forumsyd.org
FPH	Fondation	Suisse	http://www.fph.ch/
Fondation pour une Terre Humaine	Fonds	Suisse	www.terrehumaine.org
Gaïa Foundation	ONG	Royaume-Uni	www.gaiafoundation.org
Global Crop Diversity Trust	Fonds International	Italie	www.croptrust.org
Global Environment Facility	Fonds	Etats-Unis	www.gefweb.org
Heinrich Böll Foundation	Fondation	Danemark	http://www.boell.de/asp/frameset_en.html
Hivos	ONG	Pays-Bas	http://www.hivos.nl/english
IFAD	Fonds International	Italie	www.ifad.org
IUCN	ONG	Pays-Bas	www.iucn.org
Misereor	ONG	Danemark	http://www.misereor.org
New Field Foundation	Fonds	Etats-Unis	sarah@neuwfeildfound.org
Oxfam novib	ONG	Pays-Bas	http://www.novib.nl/
Patagonia	Fondation	Etats-Unis	http://www.thepatagoniafoundation.org/
Rufford	Fondation	Etats-Unis	http://www.rufford.org/rsg/criteria
Samdhanan	ONG	Indonésie	www.samdhana.org
Siemenpuu Foundation	Fonds	Finlande	http://www.siemnpuu.org
Solifond	Fondation	Suisse	http://www.solifonds.ch/
Swedbio	Organisme Public	Suède	http://www.swedbio.com/
Swedish Lutheran Churches (Diakonia)	ONG	Suède	http://www.diakonia-world.org/en/index.html
Swissaid	ONG	Suisse	http://www.swissaid.ch/
The Development Fund	ONG	Norvège	http://www.u-fondet.no/sw451.asp
The Charles Stewart Mott Foundation	Fondation	Etats-Unis	http://www.mott.org/
The Christensen Fund	Fonds	Etats-Unis	www.christensenfund.org
The CS Fund and WML	Fondation	Etats-Unis	www.csfund.org
USC Cnanda	ONG	Canada	http://www.usc-canada.org
World Council of Churches	ONG	Suisse	www.wcc-coe.org
Xminus Y Slidarity Fund	Fondation	Pays-Bas	http://www.xminy.nl/